



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

SOCIAL

02

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

03

RURAL

06

ADMINISTRATION

27

ENERGIE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1544

20 Avril 2018

20 April 2018

18H55/6:55 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	002/AAONO/MINREX/CMPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/MINREX/CMPM/2018 DU 19 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DE SIX (06) VEHICULES 4X4 (11 CV) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-05-2018

2	Reference	01/DI/C/AC/CD/SD/18 Lire
	Titre/objet	DECISION D'INFRUCTUOSITE N°01/DI/C/AC/CD/SD DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP DE FOSSONG-WENTCHENG (LOT 2) ET A L'EPB DE FIALA (LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	020/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 du 19/04/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°020/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13/03/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : GOUVERNEUR / LT. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	02/C/PR/MINMAP/DR-OII/DD-ME/SPM/18 Lire
	Titre/objet	DECISION N°02/C/PR/MINMAP/DR-OII/DD-ME/SPM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PR/MINMAP /DR-OU/DD ME/SPM/CDPM-BEC/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE BEBONG (LOT 1) ET AL'EP NTIEM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU DEPARTEMENT DE LA MENOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	017/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 du 18/04/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKONGKWALLA-LOG NDOCK-NDOGI-NDOGI BATOGUE II-BAYA-LOG NTOMB, COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	021/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 du 19/04/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°021/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CLÔTURE, POSE DES PAVÉS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS AU VILLAGE ARTISANAL DE DOUALA. MAÎTRE D'OUVRAGE : DR-MINPMEESA/LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

7

Reference	02/C/AC/CD/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°02/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CD/CIPM/2018 DU 05 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONAKEUKEU DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

8

Reference	03/C/AC/CD/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°03/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE LITAGLI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	000211/AONO/MINEE/CMPM/18 DU 18/04/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000211/AONO/MINEE/CMPM/18 DU 18 AVRIL 2018 POUR LA RÉALISATION DE HUIT (08) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.« INTERVENTION D'URGENCE »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-05-2018

10

Reference	001/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AG Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 001/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AGDU 17/04/2018 POUR LA FOURNITURE DE 600 TABLES BANCS DANS LES ECOLESPUBLIQUES DE DJADJEL,KOURO-MOKDAYE,VELE-DOBO,GABARAYESOUALAYE,MARA,AGOLLA,GUIA,NIRAM,GOYONRE ET YARAYE, ARRONDISSEMENT DEVELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM/COMMUNE DE GUEME 2018MONTANT PRÉVISIONNEL : 15000 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : 30 JOURS
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	07-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	001/DA/CAD2/CIPM/ST/2018 DU? 19/04/2018 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2018 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N002/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 14 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE ROUTE EN TERRE À NEWTOWN AÉROPORT DE DOUALA 2ENE 1 KM SUR LA RUE N° 2045, DÉSERTÉ MARCHÉ NON GLACÉ FINANCEMENT BIP 2018.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

12

Reference	0310/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2/18 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°00000310/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2/18 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/MINEE/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRIANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

13

Reference	018/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 du 18/04/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°018/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

14

Reference	019/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 du 18/04/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°019/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONNEXION AU RÉSEAU ENEO DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

15

Reference	01208/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01208/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINH/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH - EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF NO. 1A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPLICATION INFORMATIQUE INTEGRANT LE SYGEP DANS PROBMIS ET SA MISE EN LIGNE AU MINISTERE DU COMMERCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF NO. 2 A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE RENFORCENT DU DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME AU MINISTERE DU COMMERCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

18

Reference	017/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 15/03/2018, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKONGKWALLA-LOG NDOCK-NDOGI-NDOG BATOGUE H-BAYA-LOG NTOMB, COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

19

Reference	021/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/DRMAP-LTSMI/CRPM-LT/2018 DU 09 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CLÔTURE, POSE DES PAVÉS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS AU VILLAGE ARTISANAL DE DOUALA. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

20

Reference	022/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMDN--BEC DU 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE BOUZAR (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE KARHAY,DÉPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference	01/C/AC/CD/SD/18 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/AC/CD/SD DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE FOSSONG WENTCHENG (LOT 2) ET A L'EPB DE FIALA (LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	03/C/AC/CD/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO /CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE LITAGLI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

23

Reference	COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/04 - 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/04 - 2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 14 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE ROUTE EN TERRE À NEWTOWN AÉROPORT DE DOUALA 2ÈME : 1 KM SUR LA RUE N° 2045, DÉSERTE MARCHÉ NON GLACÉ FINANCEMENT : BIP 2018.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

24

Reference	019/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONNEXION AU RÉSEAU ENEO DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

25

Reference	20/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMO/CDPMMD/T-EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN SWE DE KAR-HAY. DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	023/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°023/C/PR/MLNMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/ PRJ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE DE DOUKOULA, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAYREGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	018/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 09 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTIE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

28	Reference	21/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°21/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11 AVR 2018PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU12/03/2018PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DESALLES DE CLASSE AL'ECOLE MATERNELLE DE BOUGAYE, ARRONDISSEMENT DE KALFOU,DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

29	Reference	020/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13/03/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTIE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

30	Reference	02/C/AC/CD/CIIPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMLNIQUE N°02/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CD/CIPIM/2018 DU 05 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONAKEUKEU DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference	1205/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01205/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 /AONO/MINH DU/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

32

Reference	01208/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01208/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINH DU/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	02274/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0002274/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/MINEE/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

34

Reference	01/18/AAMI/SM/DAG/DG/CNPS Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/18/AAMI/SM/DAG/DG/CNPS DU 17 AVRIL 2018 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS DEVANT REALISER LES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT COMPLET DES TOITURES ET PLAFONDS DES BATIMENTS A ET B DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES SIS A OKOLO, Y COMPRIS LA REPRISE DES CIRCUITS ELECTRIQUES ET LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-05-2018

35

Reference	001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2018 DU 18/04/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2018 DU 18/04/2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN CABINET D'EXPERTISE TECHNIQUE POUR L'EVALUATION TECHNICO-FINANCIERE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS DE 6 500 M3 CHACUN, DE REVAMPING DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS-CITERNES (PCC) DU DEPOT SCDP DE MBOPPI-DOUALA, REALISES PARTIELLEMENT.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	001/AMI/MINADER/MINEPIA/ASGIRAP/2018 Lire
Titre/objet	001/AMI/MINADER/MINEPIA/ASGIRAP/2018 DU 20/04/2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN OU DES CABINETS EN VUE DE REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REHABILITATION DES POINTS D'EAU PASTORAUX ET LA CONSTRUCTION DES MARES DANS QUELQUES COMMUNES D'INTERVENTION DU PROGRAMME ASGIRAP (PITOA, GASCHIGA, FIGUIL, GUIDER, LAGDO, MOUTOURWA, MARQUA U", MINDIF, BINA ET NGANHA) EN TROIS LOTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-05-2018

37

Reference	002 /DC/C.MFOU/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	11-05-2018

38

Reference	005/ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 20 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 20 AVRIL 2018 POUR L'ACHAT DU MATERIEL DE SONORISATION POUR L'ORCHESTRE DIPLOBAND DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE : 2018IMPUTATION : 52 06 340010 2271
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-05-2018

39

Reference	005/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES HYGROMETRES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2018- LIGNE N° 201 425
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-05-2018

40

Reference	004/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS POUR LE LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-05-2018

41

Reference	24bis/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CEI/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 20 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN DEUX LOTS POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	07bis/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/ 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/ 2018 DU 19 /04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LA HAUTE SANAGA. LOT 1 : EP DE MEBOLO DANS LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOUN FINANCEMENT: B I P MINEDUB EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-05-2018

43	Reference	006bis/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 DU 18/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE A NDIG GNAMA DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE, LOT UNIQUE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-05-2018

44	Reference	030/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-ROUTE Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°030/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-ROUTE DU17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 5 KM DAMA-TARSIA DANSL'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER» EXERCICE 2018.COÛT PRÉVISIONNEL : (15 000 000) FCFA.DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	07-05-2018

45	Reference	018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTREPRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE ABARKAYA (LOT 1) ET A MADALAM (LOT 2) DANSL'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL: 8 000 000 PAR LOTDÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-05-2018

46	Reference	015/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°015/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DESECOLES PUBLIQUES EP DE WARSAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DEDATCHEKAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL: 5 052 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION ; 60 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	'005/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DECOTATIONN'005/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AGDU 17/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANGA,ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT OU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE- EXERCICE 2018MONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : DEUX (02) MOISIMPUTATION: 52 40 531 07 641328 2811 611AUTORISATION DES DÉPENSES : IT04959
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	07-05-2018

48	Reference	006/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES DE 500KVA POUR L'IMMEUBLE SIEGE ET IGH DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2018

49	Reference	005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80 KVA ET LES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-05-2018

50	Reference	004/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2018 DU 06/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS R +1 ABRITANT LES BUREAUX DE LA GENDARMERIE (COMPAGNIE - BRIGADE ET ESCADRON MOBILE N° 24) DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-05-2018

51	Reference	07bis/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°07BIS/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2018 DU 20/04/2018RELATIF AUXTRAVAUXDE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BOUMBA - MAYOGAHANBA (3,65 KM), COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DUFARO, REGIONDUNORD.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-05-2018

52	Reference	27/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°27/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2018 DU 20/04/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CHEFFERIE DE DOUROUM,DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DINVESTISSEMENT PUBLIC-MINEPAT EXERCICE 2018 ; IMPUTATION : 52 94 709 07 110000 2209
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-05-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference	002/AONO/CNCC/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 12 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3. FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2018 PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-05-2018

54

Reference	012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-TBEC/2018 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 012/AONO/PR/IVIINIVIA/SG/DREN/DDMT-CDPM-TBEC/2018 DU 06AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LADELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTSSECONDAIRES DU MAYO-TSANAGA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA,REGION DE L'EXTREME-NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2018

55

Reference	013/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-TBEC/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT013/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-TBEC/2018 DU 12AVRIL 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LAMIDAT DE BOULA,DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DEL'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2018

56

Reference	013/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2018 DU 18/04/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE (MODÈLE 2) À VOGZOM, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-05-2018

57

Reference	006/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 006 /D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2Q18 DU 16 MARS 2018 PORTANT AURIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TBEC/2018 DU 08 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAMETCHA, COMMUNE DE DEMDENG DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	004/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004 D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 15 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/PR/MINMAP/SG/DR- OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASE DU VILLAGE TALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DE L'ELECTRIFICATION RURALE DES VILLAGES DE BASSE ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 2EME, BATOULETING ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ; DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT VERS LAC PETPONNOUN ET VERS CES PANKE NJIDOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO, REGION DE L'OUEST EN QUATRE (04) LOTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

59	Reference	003/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N° 002 /D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 01 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2018 DU 12 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES PASTORAUX AENERGIE SOLAIRE ET DES FORAGES EQUIPES ET DES FORAGES APMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'OUEST (SEPT (07) LOTS) : EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

60	Reference	05-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE du 15 Mars 2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 15 MARS 2018PORTANT OTTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/ TBEC/2018 DU 19/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À BASSAMBA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	005/D/PR/MINMAP/SG/DRMAPCE/DDMAPL Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 14 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/DDMAP-LK/SAR-SM OBALA/ CDPM/2018 DU 05 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER À LA SAR/SM D'OBALA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

62	Reference	006/D/PR/MINMAP/SG/DRMAPCE/DDMAPL Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 14 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/DDMAP-LK/CETIC MENDOUGA M'OKALA/ CDPM/2018 DU 05 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE MENDOUGA M'OKALA DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference	003/D/PR/MINMAP/SG/DR-NO/SMI/BSA/ DU 13/03/2018 Lire
Titre/objet	003/D/PR/MINMAP/SG/DR-NO/SMI/BSA/ DU 13/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE DE L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

64

Reference	001/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DD-NS/SPM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DD-NS/SPM/2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 31/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

65

Reference	0573-17/ADC/DG Lire
Titre/objet	DECISION N° 0573-17/ADC/DG RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 0554-17/ADC/DG DU 11 SEPTEMBRE 2017 RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2018 ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

66

Reference	24 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°24 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018 PORTANT ADJUDICATION DE LA LETTRES – COMMANDE D'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE BERLINE À L'AER, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2018 DU 25/01/2018.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

67

Reference	000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nbm Lire
Titre/objet	N° 000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

68

Reference	00280/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nbm Lire
Titre/objet	DECISION N° 00280/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference	001/18/C/PR/MINMAP/DRLT/DDNKAM DU 14/03/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/18/ C/PR/MINMAP/DRLT/DDNKAM DU 14 MARS 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRETARIAT ET BUREAU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BONEPOUPA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

70

Reference	002/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 Lire
Titre/objet	N° 002/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/PR/MINMAP/DR-AD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 16 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

71

Reference	000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nbm Lire
Titre/objet	N° 000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

72

Reference	001/D/C0B/ CIPM/ 2018 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/COB/CIPM/2018 DU 02 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE KOMO MVOG KANI DANS LA COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

73

Reference	02/D/CNDAL/SG/du 02 Mars 2018 Lire
Titre/objet	N° 02/D/CNDAL/SG/DU 02 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE SUIVANT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MO/CIPM/CNDAL2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE POUR LOTISSEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE).MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL,FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	001/D/DG/FEICOM Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/DG/FEICOM DU 13 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'OVENG.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

75

Reference	0574 -17/ADC/DG Lire
Titre/objet	DECISION N° 0574 -17/ADC/DG PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2018 ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

76

Reference	002/D/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 DU 13 MARS 2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/PR/MINMAP/DR AD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 16 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUAMAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

77

Reference	022/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM CE II/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-03-2018

78

Reference	001/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDNS/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 14/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIYEBE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018, MINEDUB.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-04-2018

79

Reference	001/DC/MINMAP/MINSANTE/C-SAA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVISDE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINSANTE/C-SAA/CIPM/2018 DU 12 MARS 2018 RELATIF À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLESSONO DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA FINANCEMENT :BIP, EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	12-04-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference	020/AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°020/AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 13 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX TRONCONS DE ROUTES : METO'O - LEMBE (11,8KM) ET TOM - EBECK (5KM) EN UN (01) LOT, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-04-2018

81

Reference	10/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES DE BOKO DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CES DE BOKO (COMMUNE DE DEUK) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES DE BOKO (COMMUNE DE DEUK) FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-04-2018

82

Reference	018/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 09 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP MINTP - EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-04-2018

83

Reference	010/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010 /AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 15/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINHDI, EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	06-04-2018

84

Reference	12/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-04-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference	004bis/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 DU 12/03/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'EP DE NKOL-NLONG 1 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-04-2018

86

Reference	023/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS (03) LOTS
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	03-04-2018

87

Reference	009/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009_/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU _15/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINH DU, EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	06-04-2018

88

Reference	021/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	03-04-2018

89

Reference	001/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 13 MARS 2018 POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ (PHASE VI). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-04-2018

90

Reference	13/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIOMA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-04-2018

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/MINREX/CMPM/2018 DU 19 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DE SIX (06) VEHICULES 4X4 (11 CV) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achat de six (06) véhicules 4X4 (11 CV) au Ministère des Relations Extérieures en un (01) lot unique.

2. Consistance des prestations

La Fourniture, objet du présent appel d'offres, porte sur l'achat de six (06) véhicules 4X4 (11 CV) au Ministère des Relations Extérieures en un (01) lot unique et comprend le transport, la manutention, la mise en service et la livraison desdits véhicules, dont les spécifications techniques doivent être compatibles avec celles contenues dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de **cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA** Toutes taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La Fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, au titre de l'Exercice 2018, pour le coût prévisionnel de **cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA** Toutes taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le **14 mai 2018 à 15 heures** précises et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINREX/CMPM/2018 DU 19 AVRIL 2018, EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT DE SIX (06) VEHICULES 4X4 (11 CV) AU MINISTERE DES
RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Lesdites offres devront être présentées sous pli fermé.

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison de la Fourniture.

La livraison se fera au Garage Administratif Central à Yaoundé.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre, à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **Francs CFA Deux Millions (2 000 000)**.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le **14 mai 2018 à 16 heures** précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et maîtrisant le dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant, d'une pièce du Dossier Administratif ;
- Fausse (s) déclaration(s) et/ou pièce(s) falsifiée(s) ; * Omission du prix unitaire ;
- Absence du prospectus du véhicule proposé ; * Note des critères essentiels inférieure à 7 "oui" sur 9 ;
- An-respect d'un des critères majeurs ci-après pour le véhicule proposé :

Critères majeurs véhicule proposé :

- Source d'énergie essence ; * Type 4X4 ; * Puissance fiscale ?11 CV ;
- Cylindrée? 1995 cc ; * Capacité réservoir carburant ? 60 l ;
- Climatisation automatique ; * Boîte de vitesse automatique ;
- Couple maxi (kgm à tr/mn) ?19,5 kgm à 4000 tr/mn.

Critères essentiels

- Au moins trois (03) références des fournitures similaires livrées au cours des deux (02) dernières années (justifiées par des copies de la première et de la dernière pages du contrat et du procès-verbal de réception) ;
- Représentation permanente dans au moins deux (02) régions sur le territoire national ;
- Existence d'un atelier de réparation à Yaoundé (justification d'un atelier de réparation à Yaoundé) ;
- Disponibilité de la fiche technique et du prospectus en couleur véhicule proposé pour la livraison dans toutes les offres ;
- Délai de livraison ? 30 jours ;
- Disponibilité du stock de pièces de rechange/justification de l'existence d'un service de vente des pièces détachées ;
- CCAP et Descriptif de la Fourniture paraphés à toutes les pages et signés à la dernière ;
- Conformité de la présentation de l'offre ;
- Spécifications techniques véhicule proposé pour la livraison conformes à au moins quatre-vingt-dix pour cent (90%), comparativement à celles du Descriptif de la Fourniture.

L'évaluation se fera de manière binaire, à savoir positive "oui" ou négative "non", avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul critère éliminatoire.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, avec une qualification technique à hauteur de sept (07) "oui" au moins sur les neuf (09) critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION D'INFRUCTUOSITE N°01/DI/C/AC/CD/SD DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP DE FOSSONG-WENTCHENG (LOT 2) ET A L'EPB DE FIALA (LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la commune de Dschang
Autorité contractante**

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié

et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation,

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État,

des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert; N° 02/AONO/AC/CD/CIPM /2018 du 02 mars 2018, pour les travaux de construction de deux salles de classe à l'EP

de Fossong-Wentcheng (Lot 2) et à l'EPB de Fiala (lot 3) dans l'Arrondissement de Dschang, Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;

Vu Le rapport d'analyse des offres en date du 05 avril 2018 ;

Vu Le procès verbal n°06/PV/AONO/CDS/CIPM/2018 du 04/03/2018 de la Commission Interne de Passation de marchés portant ouverture des offres ;

DSCHANG le 16 Avril 2018

DECIDE:

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

Article 1er: L'appel d'offres National Ouvert suscité, qui n'a enregistré aucun soumissionnaire est déclaré infructueux. Il est par conséquent relancé.

Article 2 : La présente décision d'infructuosité sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°020/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13/03/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : GOUVERNEUR / LT. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 13 mars 2018 en procédure d'urgence, pour les travaux de réfection de la clôture, pose des pavés et aménagement des espaces verts au village artisanal de douala

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 09 et 10 Avril 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°026 du 06 Avril 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°121/066/L/CRPM/LT/Sec du 13 Avril 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 13 mars 2018 (en procédure d'urgence), pour les travaux de réhabilitation de la résidence du Secrétaire Général des Services du Gouverneur, Région du Littoral est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'étant techniquement qualifié.

Article 2 : Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

DECISION N°02/C/PR/MINMAP/DR-OII/DD-ME/SPM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PR/MINMAP /DR-OU/DD ME/SPM/CDPM-BEC/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE BEBONG (LOT 1) ET AL'EP NTIEM (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU DEPARTEMENT DE LA MENOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUA.

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001/048

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N° 0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur SIGNOU Boniface, Délégué Départemental des Marchés Publics

de la Menoua ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés

pour l'exercice 2018;

Vu Le dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/CDPM/2018 du 12 Mars 2018 pour les travaux

de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de BEBONG (lot 1) et à l'EP NTIEM (lot 2) dans la Commune

de Santchou, Département de la Menoua;

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu la Décision n°0016/D/M[NMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales des Marchés Publics;

Vu le Procès-Verbal N° 00055050 du 12 Mars 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Menoua portant proposition d'attribution ;

DECIDE:

DSCHANG le 13 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Article1: L'Appel d'Offres National Ouvert suscité, qui n'a enregistré aucun soumissionnaire est déclaré nul et sans effet.

Article 2 : Il est par conséquence relancé.

La présente décision sera enregistrée et publiée où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°017/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKONGWALLA-LOG NDOCK-NDOGI-NDOG BATOGUE II-BAYA-LOG NTOMB, COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 15/03/2018 en procédure d'urgence relative aux travaux d'électrification rurale de l'axe NKONGWALLA-LOG NDOCK-NDOGI-NDOG BATOGUE II-BAYA-LOG NTOMB, Commune de NYANON, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. (Phase I)

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 10 Avril 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°026 du 06 Avril 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°119/024/L/CRPM/LT/Sec du 16 Avril 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **J&H SARL, BP : 15190 Douala, Tél : 691 49 98 65** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **47 066 186 (Quarante-sept millions soixante-six mille cent quatre-vingt-six francs CFA) francs CFA**, et un délai de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°021/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CLÔTURE, POSE DES PAVÉS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS AU VILLAGE ARTISANAL DE DOUALA. MAÎTRE D'OUVRAGE : DR-MINPMEEA/LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 09 mars 2018 en procédure d'urgence, pour les travaux de réfection de la clôture, pose des pavés et aménagement des espaces verts au village artisanal de douala

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 05 Avril 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°030 du 13 Avril 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°120/025/L/CRPM/LT/Sec du 16 Avril 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le groupement **ROC CONSTRUCTION SARL/BOVE TECHNOLOGIE CORPORATION SARL, BP : 2766 Douala, Tél : 653 04 93 56**, est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **32 971 035 (Trente-deux millions neuf cent soixante-onze trente-cinq) francs CFA, et un délai de trois (03) mois.**

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION N°02/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CD/CIPM/2018 DU 05 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONAKEUKEU DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la commune de Dschang
Autorité contractante**

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié

et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création,

organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État,

des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert; N° 03/AONO/AC/CD/CIPM /2018 du 05 mars 2018, pour l'exécution des travaux d'électrification

du village Fonakeukeu Dans le groupement Foto, Arrondissement de Dschang, Département de la Menoua, Région de l'Ouest ;

Vu Le rapport d'analyse des offres en date du 06 avril 2018 ;

Vu La proposition d'attribution du Président de la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang formulée par lettre N° 02/ST/

PRSDT/CIPM/2018 du 09 avril 2018 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT(TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT N° 1	LES Ets Bâtir Elect BP : 11868 Yaoundé Tel : 694 023 292	53 902 425 FCFA	90JRS

DSCHANG le 13 Avril 2018

Le MAIRE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION N°03/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE LITAGLI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié

et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation,

et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État,

des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/AC/CD/CIPM /2018 du 02 mars 2018, pour les travaux de construction de deux salles de classe

~~à l'EP de Litagli dans le groupement Foto, Arrondissement de Dschang, Département de la Menoua, Région de~~



l'Ouest ;

Vu Le rapport d'analyse des offres en date du 05 avril 2018 ;

Vu La proposition d'attribution du Président de la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang formulée par lettre N° 02/ST/

PRSDT/CIPM/2018 du 09 avril 2018 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT(TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT N° 1	LES Ets SGCS Sarl Tel : 694 023 292	18 014 543 FCFA	90JRS

Dschang le 16 Avril 2018

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

Article 2 :La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000211/AONO/MINEE/CMPM/18 DU 18 AVRIL 2018 POUR LA RÉALISATION DE HUIT (08) SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.« INTERVENTION D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 32 42303 330001 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement public (BIP) 2018 du MINEE« INTERVENTION D'URGENCE », Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de huit (08) systèmes d'alimentation en eau potable dans certaines localités des régions du Centre et de l'Ouest en procédure d'urgence.

Les travaux à exécuter sont détaillés dans la pièce N° 07 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent deux (02) lots:

LOT 1

a) Construction de l'AEP de SODIBANGA (Song-Ndindjock)

- Réalisation d'un forage positif
- Construction d'un réservoir en Béton armé de 5 m³
- Fourniture et pose d'une pompe électrique
- Construction d'un réseau de distribution
- Mise en place d'un comité de gestion de l'ouvrage
- Fourniture d'une caisse à outils
- Elaboration d'un dossier technique

b) Construction de l'AEP de Nkolbiyen (Mbankomo)

- Réalisation d'un forage positif
- Construction d'un réservoir de 10 m³
- Fourniture et pose d'une pompe électrique
- Construction d'un réseau de distribution
- Mise en place d'un comité de gestion de l'ouvrage
- Fourniture d'une caisse à outils
- Elaboration d'un dossier technique

c) Construction de l'AEP de Nkiltsam (Mbalelon)

- Réalisation d'un forage positif
- Construction d'un réservoir de 10 m³
- Fourniture et pose d'une pompe électrique
- Construction d'un réseau de distribution
- Mise en place d'un comité de gestion de l'ouvrage
- Fourniture d'une caisse à outils
- Elaboration d'un dossier technique

d) Construction de l'AEP de Messamendongo

- Etudes préliminaires
- Réseaux d'adduction de distribution
- Construction du générateur Photovoltaïque 2750 Wc
- Protection et Accessoires d'électrotechnique
- Construction d'un réseau de distribution
- Animation et formation
- Elaboration d'un dossier technique

Lot 2 :

a) Construction de l'AEP de FEBE COLLINES (entrée face Parcours Vita au lieu-dit Nkol Bifon)

- Etudes préliminaires
- Réalisation d'un forage positif
- Construction d'un château d'eau de 30 m³ Hauteur 12m
- Réseau d'adduction et de distribution
- P/F d'une pompe électrique de 3m³/h refoulant à plus de 100m HT
- Construction d'un réseau de distribution
- Animation et formation
- Plan de recollement

b) AEP de Minkan (phase 2)

- Installation de chantier ;
- Extension du réseau électrique;
- F+P d'un Filtre à sable ;
- Construction d'un escalier en BA
- Construction d'une clôture de sécurité ;
- Equipement de protection électrique

c) Construction de l'AEP de Mbeyengue (phase 1)

- La réalisation des études géophysiques et d'implantation;
- Réhabilitation du château existant de 30m³;
- Réhabilitation du puits existant avec double option d'installation pompe manuelle existante et électrique ;
- Traitement de l'eau ;
- Travaux de plomberie et de génie civil ;
- Equipement du réseau de distribution
- Création et mise en place d'un comité de gestion de l'ouvrage ;
- Formation de deux agents d'entretien
- Fourniture de la caisse à outils.

d) AEP de Zinlah

- Etudes préliminaires et installation du chantier ;
- Projet d'exécution ;

- Mobilisation de la ressource ;
- Conduite d'adduction pour captage gravitaire ;
- Construction d'un réservoir semi enterré de 20 m³ ;
- Réseau de distribution ;
- Création et mise en place d'un comité de gestion de l'ouvrage ;
- Formation d'au moins deux agents réparateurs ;
- Fourniture de la caisse à outils ;
- Elaboration d'un dossier technique du réseau avec Plan de recollement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études géophysiques est reparti comme suit :

LOT 1: 122 352 992 (cent vingt-deux millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-douze) francs CFA ;

LOT 2: 116 000 000 (cent seize millions) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en deux (02) lots comme suit.

N° du lot	N°	Intitulé du Projet	Localité	Arrondissement	Département	Région
1	1	construction d'une AEP	Sodibanga (Song Ndindjock)	Messondo	Nyong et Kellé	Centre
	2	construction d'une AEP	Nkolbiyen	Mbankomo	Mefou et Akono	Centre
	3	Construction d'une AEP	Nkiltsam (Mbalélon I)	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre
	4	construction d'une AEP	Minka (phase 2)	Yaoundé 4	Mfoundi	Centre
2	1	Réhabilitation d'une AEP	Messamendongo	Yaoundé 4	Mfoundi	Centre
	2	construction d'une AEP	Febe Colline (entrée Parcours Vita lieu-dit Emana Nkol Bifon)	Yaoundé II	Mfoundi	centre
	3	construction d'une AEP	Mbeyengue (Phase 1)	Mbankom	Mefou et Akono	Centre
	4	construction d'une AEP	Zinlah	Dschang	Menoua	Ouest

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018 du MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE.
imputation : 52 32 42303 330001 2246.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de L'Eau et de L'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé (237) 222 22 83 13, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de L'Eau et de L'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués cotés, devra parvenir au Ministère de L'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, au plus tard **le 14 mai 2018 à 15 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de L'Eau et de l'Energie avec la mention :

N°00000211/AONO/MINEE/CMPM/18 DU 18 AVRIL 2018 POUR LA REALISATION DE HUIT (08) SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

*« INTERVENTION D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de :

LOT 1 : **2 400 000** (deux millions quatre cent mille) francs CFA ;

LOT 2 : **2 300 000** (deux millions trois cent mille) francs CFA.

(Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre agréée par le Ministère en charge des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les offres devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par établissement financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 14 mai 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires:

1. Absence d'une pièce du dossier administratif, technique ;
2. non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures;
3. Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 70% de oui ;
5. Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de la non exécution d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années ;
7. Dossier technique incomplet.

B. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Chiffre d'affaires sur un bilan certifié d'un expert-comptable supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;
- f) Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé et signé ;
- g) Présentation sur l'honneur de visite de site ;
- h) présentation générale de l'Offre.

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et j substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. BP : 70 Yaoundé.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINISTRE ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Avril

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GAS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°
001/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AGDU 17/04/2018 POUR LA FOURNITURE DE 600
TABLES BANCS DANS LES ECOLESPUBLIQUES DE
DJADJEL,KOURO-MOKDAYE,VELE-DOBO,GABARAYESOUALAYE,MARA,AGOLLA,GUIA,NIRAM,GOYONRE
ET YARAYE, ARRONDISSEMENT DEVELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM/COMMUNE DE GUEME 2018MONTANT
PRÉVISIONNEL : 15000 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : 30 JOURS**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de 600 tables bancs dans les écoles publiques de

DJADJEL,KOURO-MOKDAYE,VELE-DOBO,GABARAYE-SOUALAYE,MARA,AGOLLA,6UIA,NIRAM,GOYONRE ET YARAYE,

Arrondissement de VELE, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture

2. Consistance des prestations

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture de 600 tables bancs dans les écoles publiques deDJADJEUKOURO-MOKDAYE,VELE-DOBO,GAaARAYE-SOUALAYE,MARAAGOLLA,GUIANIRAM.GOYONRE ET YARAYE,

Arrondissement de VELE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 15000 000 FCFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par les ressources **FEICOM/commune de GUEME, Exercice 2018** pour un coût prévisionnel de **Quinze Millions mille (15 000 000)de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur axe de la Camerounaise des Eaux

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille(20 000)francs CFA**, auprès de la Recette des Finances de Yagoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre-récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le **07/05/2018 à 14 heures**, heure locale et

devra porter la mention: «**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 001/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AG
DU 17/04/2018 POUR LA FOURNITURE DE 600 TABLES BANCS DANS LES ECOLES
PUBLIQUES DE DJADJEL, KOURO-MOKDAYE, VELE-DOBO, GABARAYESOUALAYE,
MARA, AGOLLA, GUIA, NIRAM, GOYONRE ET YARAYE, ARRONDISSEMENT DE
VELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM/COMMUNE DE GUEME 2018
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**»

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un **(01) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **trois cent mille (300 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **trois cent mille (300 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **07/05/2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (FITVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

MOINS DISANT

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux).

YAGOUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2018 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N002/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 14 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE ROUTE EN TERRE À NEWTOWN AÉROPORT DE DOUALA 2ENE 1 KM SUR LA RUE N° 2045, DÉSERTE MARCHÉ NON GLACÉ FINANCEMENT BIP 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{eme}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et

fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et

fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de

fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce;

Vu l'arrêté N°006/AIMINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes

d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI DU 06 AOÛT 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des

Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités

forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics

~~Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des~~

JDM n° 1544 du 20 Avril 2018

Page 49 sur 281

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

20/04/2018



Marchés auprès de certaines Commune

d'Arrondissement

Vu la circulaire N°004/CABIPM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème},

DECIDE

Article 1er : Les travaux de réhabilitation de route en terre à Newtown Aéroport de Douala 2^{ème} ; 1 Km sur la rue N° 2045, déserte marché non glacé, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° **001/AC**

ETS LNC

BP : 2733 Douala, Tél : 699 969 237

Article 2 . Le montant des travaux est évalué a la somme de **Vingt-six million six cent quarante-quatre mille huit cent quarante-six (26 644 846) francs CFA TTC** soit **Vingt-deux millions trois cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-six (22 343 686) francs CFA HTVA** ; Imputation : 52 36 468 03 641422 2811 861 ; Financement : BIP 2018.

DOUALA le 19 Avril 2018

Article 3: Le délai d'exécution est de **Quatre-vingt-dix jours (90)** mois et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.
Le MAIRE

FAMPOU Denise

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°00000310/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2/18 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/MINEE/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000204/AONO/MINEE/CMPM/2018 du 02 mars 2018 ;

DECIDE:

Article 1er : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné.

lot	Entreprise	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
1	MLF SERVICES SARL	16 515 839	Neuf (09) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**DECISION N°018/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 09 mars 2018 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage avec château d'eau à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 04 Avril 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°028 du 11 Avril 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°124/029/L/CRPM/LT/Sec du 13 Avril 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS ZAD SERVICES, BP : 9435 Douala, Tél : 695 68 86 46 , est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **14 690 109 (Quatorze millions six cent quatre-vingt-dix mille cent neuf) francs CFA**, et un délai de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°019/D/PRMINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONNEXION AU RÉSEAU ENEO DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 13 mars 2018 en procédure d'urgence, pour les travaux de connexion au réseau ENEO de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 06 Avril 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°028 du 11 Avril 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°122/024/L/CRPM/LT/Sec du 13 Avril 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **METCH - ELEC SARL, BP : 2148 Douala, Tél : +237 33 42 57 99**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **34 200 403 (Trente-quatre millions deux cent mille quatre cent trois) francs CFA, et un délai de deux (02) mois.**

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 01208/C/MINHDU DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINHDU/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision **N°01207/D/MINHDU du 20 AVRIL 2018**, les soumissionnaires ci-après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
1	ETS FAKI GLOBALE SARL	20 361 938	Un (01) mois
2	ETS FAKI GLOBALE SARL	20 361 938	Un (01) mois
3	GRETECO	22 502 475	Trois (03) mois
4	ETS FOCAM	20 062 832	Trois (03) mois
5	ETS FOCAM	20 062 832	Trois (03) mois
6	ETS GECOCAM	22 508 437	Trois (03) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DU COMMERCE

**ADDITIF NO. 1A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'APPLICATION INFORMATIQUE INTEGRANT LE SYGEP DANS PROBMIS ET SA MISE EN LIGNE AU
MINISTERE DU COMMERCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
6- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 27 MAI 2018 à 13 heures. L'ouverture des offres aura lieu le 27 MAI 2018 dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à 14 heures en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.	6- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 02 MAI 2018 à 13 heures. L'ouverture des offres aura lieu le 02 MAI 2018 dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à 14 heures en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**ADDITIF NO. 2 A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°
002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE RENFORCMENT DU
DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME AU MINISTERE DU COMMERCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
6- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 30 MAI 2018 à 13 heures. L'ouverture des offres aura lieu le 30 MAI 2018 dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à 14 heures en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.	6- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 04 MAI 2018 à 13 heures. L'ouverture des offres aura lieu le 04 MAI 2018 dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à 14 heures en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°017/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 15/03/2018, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKONGKWALLA-LOG NDOCK-NDOGI-NDOG BATOGUE H-BAYA-LOG NTOMB, COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°017/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
J&H SARL, BP : 15190 Douala, Tél : 691 49 98 65	47 066 186	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motif
METCH-ELECT Sarl BP : 2148 Douala, Tél : 233 42 57 99	Offre financière plus élevée.
SETRA Sarl BP : 7233 Douala, Tél : 233 43 78 34	Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48h après le dépouillement.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°021/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/DRMAP-LTSMI/CRPM-LT/2018 DU 09 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CLÔTURE, POSE DES PAVÉS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS AU VILLAGE ARTISANAL DE DOUALA. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTIE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°021/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Groupelement ROC CONSTRUCTION SARL/BOVE TECHNOLOGIE CORPORATION SARL, BP : 2766 Douala, Tél : 653 04 93 56	32 971 035	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motif
DEMAISON SARL, BP 2706 Yaoundé Tél 699 60 82 51	Offre technique non satisfaisante.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N°022/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMDN--BEC DU 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE BOUZAR (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE KARHAY,DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°022/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018
PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMDN--BEC du 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE BOUZAR (LOT 2),
ARRONDISSEMENT DE KARHAY,
DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD.
financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que;
Par Décision N°022/D/PR/MINMAP/DREN;DDMD/2018 du 11/04/2018

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres
susmentionné pour le montant et le délai suivant

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
2	ETS AMSES BP 13 333 YDE	19 000 000	19 000 000	Trois (03)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à
Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la
souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 11 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

COMMUNE DE DSCHANG

COMMUNIQUE N°01/C/AC/CD/SD DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE FOSSONG WENTCHENG (LOT 2) ET A L'EPB DE FIALA (LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang, Autorité contractante communique :
Par décision n°01/D/AC/CD/SD du 16 avril 2018, l'appel d'offre national ouvert suscité, qui n'a enregistré aucun soumissionnaire est déclaré **infructueux**.

DSCHANG le 16 Avril 2018

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE DE DSCHANG

COMMUNIQUE N°03/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO /CD/CIPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE LITAGLI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang, Autorité contractante communique :

Par décision n°03/D/AC/CD/2018 du 16 avril 2018, la lettre commande relative à la consultation suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT(TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT N° 1	LES Ets SGCS Sarl Tel : 694 023 292	18 014 543 FCFA	90JRS

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation au Service du Développement (Porte R11) pour l'établissement de leur projet de lettre-commande.

DSCHANG le 16 Avril 2018

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/04 - 2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 14 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE ROUTE EN TERRE À NEWTOWN AÉROPORT DE DOUALA 2ÈRNE : 1 KM SUR LA RUE N° 2045, DÉSERTE MARCHÉ NON GLACÉ FINANCEMENT : BIP 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par Décision d'Attribution définitive N° **001/DA/CAD2/CIPM/ST/ 2018** du 18/04/2018 L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
ETS LNC B.P: 2733, Tel. : 699 969 237	26 644 845 FCFA	26 644 846 FCFA	Quatre-vingt-dix (90) Jours

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 18 Avril 2018

Le MAIRE

FAMPOU Denise

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°019/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONNEXION AU RÉSEAU ENEO DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°019/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
METCH - ELEC SARL, BP : 2148 Douala, Tél : +237 33 42 57 99	32 200 403	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N°20/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMO/CDPMMD/T-EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN SWE DE KAR-HAY. DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°20/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ PR/ MINMAP/DREN/DDMO/CDPMMD/T-EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN SWE DE KAR-HAY. DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que :
 Par Décision N°020/ D/PR/MINMAP/DREN/DDMD/2018 du 11/04/2018
 L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné et le délai suivant:

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
UNIQUE	ETS ABOKI BP 86 MOKOLO	66 480 478	6 480 478	Deux(02)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yaoundé, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.
 Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants:

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
1	ETS AMSES BP 13333 Y'de	6 705 278	6 705 278	Éliminé pour offre financière plus élevée

Par ailleurs, les Directeurs des Entreprises non retenues sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.
 Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N°023/C/PR/MLNMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/ PRJ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE DE DOUKOULA, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC - EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°023/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11/04/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/ PRJ MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC du 12/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE DE DOUKOULA, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que:
Par Décision N°023/ D/PR/MINMAP/DREN/DDMD/2018 du 11/04/2018
L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrige	Delai (mois)
UNIQUE	ETS DANAY SERVICES BP 86 YGA	7 522 876	7 522 876	DEUX (02)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 11 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°018/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 09 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHÂTEAU D'EAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES MARCHÉS PUBLICS DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTIE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°018/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 18/04/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
ETS ZAD SERVICES, BP : 9435 Douala, Tél : 695 68 86 46	14 690 109	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motif
CAMEROON BUSINESS CENTER SERVICES (ETS CBCS), BP 3801 Douala, Tél 696 97 44 38	Offre technique non satisfaisante.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N°21/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU12/03/2018 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DESALLES DE CLASSE AL'ECOLE MATERNELLE DE BOUGAYE, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°21/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC du12/03/2018 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DESALLES DE CLASSE AL'ECOLE MATERNELLE DE BOUGAYE, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que :
 Par Décision N°021/D/PR/MINMAP/DREN/DDMD/2018 du 11/04/2018
 L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
Unique	ETS GRP ETS AMSES et ETS ABDOULAYE AMADOU BP : Yaqoua	16 995 850	16 995 850	Trois (03)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yaqoua, dans un délai de sept (07) Jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 11 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°020/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 13/03/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°020/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/2018 DU 19/04/2018, l'Appel d'Offres Susmentionné est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'étant techniquement

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNE DE DSCHANG

COMMUNIQUE N°02/C/AC/CD/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CD/CIPM/2018 DU 05 MARS 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONAKEUKEU DANS LE GROUPEMENT FOTO, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang, Autorité contractante communique :
Par décision n°02/D/AC/CD/2018 du 13 avril 2018, la lettre commande relative à la consultation suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT(TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT N° 1	LES Ets Bâtir Elect BP : 11868 Yaoundé Tel : 694 023 292	53 902 425 FCFA	90JRS

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation au Service du Développement (Porte R11) pour l'établissement de leur projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

DSCHANG le 13 Avril 2018

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 01205/C/MINHDU DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 /AONO/MINHDU/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision **N°01204/D/MINHDU du 20 AVRIL 2018**, les soumissionnaires ci- après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
1	ETS FAKI GLOBALE SARL	22 252 050	Un (01) mois
2	ETS FAKI GLOBALE SARL	22 252 050	Un (01) mois
3	ENSERBAT SARL	23 516 100	Trois (03) mois
4	ETS OUMBA	21 536 550	Trois (03) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 01208/C/MINH DU 20 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015 /AONO/MINH DU/CMPM/2018 DU 14 FEVRIER 2018 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision **N°01207/D/MINH DU 20 AVRIL 2018**, les soumissionnaires ci- après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
1	ETS FAKI GLOBALE SARL	20 361 938	Un (01) mois
2	ETS FAKI GLOBALE SARL	20 361 938	Un (01) mois
3	GRETECO	22 502 475	Trois (03) mois
4	ETS FOCAM	20 062 832	Trois (03) mois
5	ETS FOCAM	20 062 832	Trois (03) mois
6	ETS GECOCAM	22 508 437	Trois (03) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N° 0002274/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/MINEE/CMPM/2018 DU 02 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	MLF SERVICES SARL	16 515 839	Neuf (09) mois

Le soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de la Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/18/AAMI/SM/DAG/DG/CNPS DU 17 AVRIL 2018 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS DEVANT REALISER LES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT COMPLET DES TOITURES ET PLAFONDS DES BATIMENTS A ET B DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES SIS A OKOLO, Y COMPRIS LA REPRISSE DES CIRCUITS ELECTRIQUES ET LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des cabinets devant réaliser les prestations de maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement complet des toitures et plafonds des bâtiments a et b du service de la documentation et des archives sis à Okolo, y compris la reprise des circuits électriques et le remplacement des luminaires.

3. Consistance des prestations

Les prestations attendues du Maître d'œuvre portent sur la supervision et le contrôle des travaux préliminaires, des maçonneries et peintures, des charpentes/couvertures/plafonds et de l'électricité qui se déclinent comme suit :

A.1- Réponse aux demandes d'informations et demandes diverses en provenance du Maître d'Ouvrage et diffusion de ces réponses ; réponse aux exigences de disponibilité sur le Marché Camerounais ;

A.2- Elaboration des rapports techniques pour la présentation des travaux nécessaires à la bonne tenue des ouvrages.

A.3- Assistance à la vérification des états quantitatifs des décomptes mensuels, définitifs relatifs aux travaux exécutés ;

A.4- Contrôle contradictoire de la conformité des matériaux utilisés par les entreprises avec les prescriptions du CCTP ;

A.5- Mise sur le site du personnel suivant :

- **Un Chef de Mission chargé de la supervision générale : Architecte ou Ingénieur de conception de Génie Civil** (Bacc.+5), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience, en particulier dans la conception des bâtiments qui sera présent sur le site des travaux au moins deux (02) fois par mois ;
- **Un Chef de projet chargé du suivi des ouvrages de génie civil : Ingénieur de Génie Civil** (Bacc.+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience qui sera permanent sur le site des travaux ;
- **Un Chef de projet Assistant chargé du suivi des corps d'état (électricité) : Ingénieur de Génie Electrique ou Industriel** (Bacc.+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience qui sera présent en permanence sur le site pendant l'exécution des installations électriques et pendant les essais y afférents,

A.6- Constitution et remise en fin des travaux au Maître d'Ouvrage du dossier d'exécution établi de concert avec l'Entreprise et qui contiendra :

- la collection, en vue de l'exploitation des ouvrages (y compris les équipements techniques) des notices de fonctionnement des ouvrages ainsi que des plans d'ensemble et des détails conformes à l'exécution ;

- les pièces contractuelles, dans la mesure où leur connaissance est utile à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages ;
- les plans de recollement approuvés.

A.7- Organisation de la présidence et du secrétariat des réunions hebdomadaires de chantier ; contrôle permanent du journal de chantier tenu par l'Entreprise ;

A.8- Supervision de l'approbation des échantillons des matériels et matériaux tant dans les usines de fabrication le cas échéant, que sur le site des travaux en liaison avec les Ingénieurs du Marché et de suivi des travaux ;

A.9- Production des rapports mensuels de suivi des travaux de l'Entreprise ;

A.10 – Approbation des plans d'exécution présentés par l'Entreprise ;

A.11- Proposition au Maître d'Ouvrage des mises en demeure en cas de défaillances constatées ;

A.12- Vérification de la conformité des travaux par rapport aux plans approuvés ;

A.13- Réception des différentes phases, le cas échéant, de mise en œuvre des ouvrages ;

A.14- Assistance aux pré-réceptions techniques et aux réceptions provisoires ;

A.15- Assistance à la réception définitive des travaux ;

A.16- Adresse au Maître d'ouvrage d'un rapport mensuel d'activités relevant entre-autres tous les problèmes techniques et administratifs des travaux ainsi que les propositions de solutions.

La participation à la présente consultation est ouverte aux cabinets justifiant d'une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **HT 12 000 000** (douze millions).

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être produites en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet ni indication sur l'identité du soumissionnaire, puis déposées au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPSSis à la place de l'indépendance au plus tard le 09 mai 2018 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention:

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 01/18/AAMI/SM/DAG/DG/CNPS DU 17 AVRIL 2018

POUR LA PRESELECTION DES CABINETS DEVANT REALISER LES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT COMPLET DES TOITURES ET PLAFONDS DES BATIMENTS A ET B DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES SIS A OKOLO, Y COMPRIS LA REPRISE DES CIRCUITS ELECTRIQUES ET LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt devra contenir les pièces administratives et techniques ci-après :

5.1- dossier administratif

1. une déclaration de Manifestation d'Intérêt signée du soumissionnaire faisant apparaître, la raison sociale, l'adresse du Siège Social et les pouvoirs délégués au signataire;
2. un registre de commerce ou les statuts de l'entreprise;
3. une attestation de non redevance ;
4. une attestation de non faillite en cours de validité ;

Les pièces administratives ci-dessus énumérées devront dater de moins de trois (03) mois au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en originales ou en copies certifiées conformes par l'administration qui les a délivrées.

5.2 – dossier technique

Il comprendra les documents ci-après :

- Présentation du cabinet ;
- Références du soumissionnaire au cours des 3 dernières années ;
- Références des experts ;
- Compréhension de la mission et approche méthodologique ;
- Liste des moyens logistiques du soumissionnaire.

8. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

● Critère essentiels :

N°	Critères	Points
1	Présentation de l'Offre ● Composition du dossier et ordre des pièces 02pt ● Lisibilité du document/Organisation du dossier (présentation artistique, illustration et intercalaires en couleur) 02pt ● Mise en forme, sommaire 02 pt	6 pts
2	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années (<i>nom du client, objet et montant de la prestation</i>), joindre première et dernière page des Marchés et Lettres-commandes + PV de réception. - Prestations cumulées comprises entre 01 et 10 millions : 15 pts - Prestations cumulées supérieures à 10 millions : 30 pts	30 pts
3	Références des experts (joindre CV signé et copies certifiées des diplômes) ● Un Chef de Mission chargé de la supervision générale : 14 pts - Diplôme d'Architecte ou Ingénieur de conception de Génie Civil(Bacc.+5) : 07 pts - au moins cinq (05) ans d'expérience, en particulier dans la conception des bâtiments : 07 pts ● Un Chef de projet chargé du suivi des ouvrages de génie civil : 10 pts - Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil(Bacc.+3) : 05 pts - au moins cinq (05) ans d'expérience : 05 pts ● Un Chef de projet Assistant chargé du suivi des corps d'état (électricité) : 10 pts - Diplôme d'Ingénieur de Génie Electrique ou Industriel(Bacc.+3) : 05 pts - au moins cinq (05) ans d'expérience : 05 pts	34 pts
4	Compréhension de la mission permanence sur le site pendant l'exécution des installations électriques et pendant les et approche méthodologique : - Compréhension de la mission : 10 pts - Approche méthodologique : 10 pts	20 pts

5	Moyens logistiques et matériel ● Liste des moyens logistiques et matériel approprié assortis des titres de propriété ou de contrats de location (ordinateur, imprimante, véhicules, matériel de contrôle, etc.)	10 pts
Total		100 pts

9. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser au Service des Marchés, 9^e étage porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS sis à la place de l'indépendance à Yaoundé, tel : 696 54 31 32, 675 13 21 06. /-

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

10. Evaluation et publication des résultats

Les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint.

YAOUNDE le 17 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2018 DU 18/04/2018
RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN CABINET D'EXPERTISE TECHNIQUE POUR L'EVALUATION
TECHNICO-FINANCIERE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS DE 6 500 M3
CHACUN, DE REVAMPING DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET
DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS-CITERNES (PCC) DU DEPOT SCDP DE MBOPPI-DOUALA,
REALISEES PARTIELLEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'augmentation des capacités de stockage et pour satisfaire la demande sans cesse croissante du marché national en produits pétroliers, la SCDP, sur haute instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a mis un accent sur l'accroissement de ses capacités de stockage.

Suite à la résiliation du marché en cours de réalisation, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme, un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'un cabinet d'Expertise Technique pour l'évaluation technico-financière des travaux réalisés.

2. Objet

L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt est de pré-qualifier un Cabinet d'Expertise Technique, en vue de l'évaluation financière et techniques des travaux déjà réalisés et l'estimation des coûts des travaux restants.

3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la mission seront réalisées conformément aux normes en vigueur dans les domaines concernés par les travaux et comprendront notamment :

- Inventaire des travaux effectués tout corps d'état ;
- Inventaire des fournitures livrées dans le cadre du marché sur site ou en cours d'usinage hors site ;
- Evaluation quantitative et qualitative des prestations réalisées au regard du cahier des charges ;
- Evaluation quantitative et qualitative des prestations non réalisées ;
- Estimation détaillée des coûts prévisionnels des prestations restant à effectuer et du matériel restant à livrer;
- Toutes autres observations pertinentes.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les Cabinets d'Expertise Technique nationaux et internationaux, ayant une réputation établie dans le domaine de la réalisation des expertises des équipements et infrastructures de stockage des produits pétroliers, et répondant aux critères suivants :

- Etre un Cabinet d'Expertise national ou international ayant de parfaites compétences dans le domaine des travaux de Génie Civil Electricité, Instrumentation, Chaudronnerie et tuyauterie;
- Justifier des capacités techniques et avoir une expérience avérée dans le domaine de l'expertise des équipements et infrastructures pétrolières;
- Disposer du temps nécessaire pour exécuter la mission, dans les délais requis.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (3) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Direction Générale/ Cellule des marchés sise à la rue de la Cité-Chardy Douala, au plus tard le **09 mai 2018 à 12 heures précises, heure locale**. Ils devront porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2018

RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN CABINET D'EXPERTISE TECHNIQUE POUR L'EVALUATION TECHNICO-FINANCIERE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS DE 6 500 m³ CHACUN, DE REWANPING DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE(DCI), DE LA POMPERIE PRODUITS ET DU POSTE DE CHARGEMENT CAMIONS-CITERNES (PCC) DU DEPOT SCDP DE MBOPPI-DOUALA REALISES PARTIELLEMENT.

6. Composition du dossier

Les dossiers de candidature d'appel à manifestation d'intérêt doivent être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux (02) enveloppes.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

N° ORDRE	DOCUMENT
A1	Lettre timbrée à 1000 FCFA de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du cabinet, faisant apparaître ses noms, contacts et adresses de résidence...
A2	Photocopie de la Carte de Contribuable en cours de validité ou toute autre pièce qui en tient lieu
A3	Attestation de non faillite délivrée par le greffier en Chef du Tribunal de première Instance du lieu de résidence ou tout document en tenant lieu
A4	L'accord de groupement le cas échéant. En cas de groupement, celui autorisé est de type solidaire

Valable pour les cabinets d'Expertise Technique nationaux et internationaux

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra présenter un dossier administratif complet.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire, constitués dans l'ordre suivant :

- Expérience du Cabinet dans le domaine de l'expertise technique des ouvrages : 35
- Moyens humains 52
- Valeurs techniques de l'offre 13

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré qualifiés sera établie et publiée.

7. Critères d'évaluation

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

EXPERIENCE DU CABINET DANS LE DOMAINE DE L'EXPERTISE TECHNIQUE DES OUVRAGES

- Expérience Générale du cabinet dans le domaine d'expertise : au moins quatre (04) contrats soit 5 points par contrat;
- Expérience spécifique du cabinet dans le domaine spécifique d'expertise des équipements et infrastructures pétrolières tout corps d'état : au moins un projet par corps d'état (Génie civil, Électricité et Instrumentation, Chaudronnerie et tuyauterie) soit 5 points par corps d'état

II

MOYENS HUMAINS

Un Chef de mission

- Etre un Ingénieur de conception dans les domaines mécanique, électricité ou Génie-civil avec copie du diplôme (4 points)
- Avoir une expérience entre cinq (05) et quinze (15) années en études de fondation et réservoirs de stockage (2 points pour chaque groupe de 5 années) soit un total de 6 points
- Avoir étudié ou contrôlé un (01) ou deux (02) pétroliers en tant que Chef de mission, en Afrique (2 points par projet) soit un total de 4 points
- Avoir évalué un (01) ou deux (02) projets dans le domaine de génie civil, électricité et chaudronnerie ou tuyauterie (2 points par projet) (4 points)
- Etre inscrit à l'ordre des ingénieurs du corps concerné

Produire son CV daté et signé

Un expert en construction mécanique

Etre un Ingénieur Bac +3 en construction mécanique avec copie du diplôme (1point pour preuve) (3 points)

- Avoir une expérience entre cinq (05) et dix (10) années en étude, réalisation ou contrôle de mise en œuvre des prestations de soudures chaudronnerie, tuyauterie, mécanique ou métallerie (1 point pour chaque groupe de cinq années) (2 points)
- Avoir étudié ou contrôlé au moins un à deux projets de construction mécanique (2 point par projet) 4 points)
- Avoir évalué au moins un à deux projets de construction de réservoir de stockage de produits industriels dans un dépôt pétrolier (2 point par projet) (4 points)
- Production CV daté et signé

Un expert en électricité et instrumentation



	● Etre un Ingénieur Bac +3 en électromécanique ou électrotechnique avec copie du diplôme (3 points pour preuve) ● Avoir une expérience entre cinq (05) et dix (10) années en étude, réalisation ou contrôle des prestations d'instrumentation (1 point pour chaque groupe de cinq années) (2 points) ● Avoir étudié ou contrôlé entre un et quatre projets d'instrumentation industrielle en milieu pétrolier (1 point par projet) (4 points) ● Production CV daté et signé
	Un expert en génie civil
	● Etre un Ingénieur Bac +3 en Génie Civil avec copie du diplôme (2 points pour preuve) ● Avoir une expérience entre cinq (05) et dix (10) années en étude ou contrôle des prestations de génie civil (2 points pour chaque groupe de cinq années) (4 points) ● Avoir étudié ou contrôlé un à quatre projets calcul de structure en béton armé sous charge statique et dynamique (1 point par projet) (4 points) ● Production CV daté et signé
III	VALEURS TECHNIQUES DE L'OFFRE
	● Brève description de la méthodologie et des Normes que le cabinet entend mettre en œuvre pour réaliser la mission
	TOTAL

CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier Administratif incomplet;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 70 points/100;

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-social de l'immeuble-siège de la SCDP, téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1252.

9. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers par la Commission désignée par le Directeur Général de la SCDP les cabinets retenues seront notifiées par une correspondance et les résultats seront publiés par voie d'affichage à l'immeuble siège de la SCDP.

DOUALA le 18 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

FRIMAT Florent

PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGROPASTORALES AU NORD CAMEROUN

001/AMI/MINADER/MINEPIA/ASGIRAP/2018 DU 20/04/2018 RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN OU DES CABINETS EN VUE DE REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REHABILITATION DES POINTS D'EAU PASTORAUX ET LA CONSTRUCTION DES MARES DANS QUELQUES COMMUNES D'INTERVENTION DU PROGRAMME ASGIRAP (PITOA, GASCHIGA, FIGUIL, GUIDER, LAGDO, MOUTOURWA, MARQUA U", MINDIF, BINA ET NGANHA) EN TROIS LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La problématique de la gestion intégrée des ressources naturelles fait partie des préoccupations du gouvernement camerounais. Cette préoccupation est diversement appréciée en fonction des différentes zones agroécologiques du Cameroun. Les zones Soudano-Sahélienne et Soudano-Guinéenne dans le grand Nord sont celles qui connaissent une masse critique des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles. Elles constituent le tiers de la superficie totale dont près de la moitié est déclarée « domaines réservés ». Cette situation contraste avec une démographie galopante où la population, en grande majorité rurale, pratique essentiellement l'agriculture et l'élevage. La cohabitation entre les deux catégories d'opérateurs, jadis à l'origine des conflits agropastoraux, est de plus en plus envisageable grâce aux efforts du gouvernement et des partenaires nationaux et internationaux. C'est dans cette même

perspective que le Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord Cameroun (C2D/ASGIRAP) a été mis en place par le MINADER et le MINEPIA soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) à travers les fonds du 2ème C2D Rural.

2. Objet

L'objet de l'avis est la pré qualification d'un ou des cabinets d'études pour réaliser l'étude de faisabilité pour la réhabilitation des points d'eau pastoraux et la construction des mares dans certaines communes d'intervention du programme ASGIRAP (**Pitoea, Gaschiga, Figuil, Guider, Moutourwa, Maroua 1er, Mindif, Hina et Nganha**).

3. Consistance des prestations

Le prestataire aura pour mission l'étude sur la réhabilitation des points d'eau à usage pastoral et la création des mares. Plus spécifiquement : Effectuer un diagnostic multifactoriel complet (technique, social et environnemental) des points d'eau défectueux et sur la réalisation des nouvelles mares afin d'identifier les obstacles à la bonne gestion et faire des recommandations pratiques pour la mise en place des nouveaux points d'eau (mares) et des modèles de gestion innovateurs et efficaces :

- Réaliser l'étude de faisabilité du projet, soit :
- Réaliser l'étude technique ;
- Estimer les coûts et réaliser l'analyse financière ;
- Elaborer un document (suivant le canevas indiqué dans les TDR) qui facilitera la finalisation de l'élaboration du dossier d'appel d'offre et le lancement du marché de réalisation des points d'eau pastoraux et mares.

● Lot 1 : Pour la construction des nouvelles mares

N°	Communes	Villages
1	Mindif (Région de TExtrême-Nord)	- Matfaye

2	Maroua 1 ^{er} (Région de l'Extrême-Nord)	- Makabaye
---	---	------------

● **Lot 2 : Pour la réhabilitation des puits/forages**

N°	Communes	Villages	Types et nombre d'ouvrage à réhabiliter
1	Mindif (Région de l'Extrême- Nord)	Matfaye	(OI)Forage pastoral
2	Moutourwa (Région de l'Extrême-Nord)	Titing	(02) Forages pastoraux
3	Hina (Région de l'Extrême- Nord)	Gamdougoum	(OI)Puits pastoral
4	Pitoa (Région du Nord)	Badjengo (Lougol)	(OI)Puits pastoral
		(DoUa)	(OI)Forage pastoral
5	Guider (Région du Nord)	Mousgoye	(OI)Puits pastoral
		Libé	(OI)Puits pastoral
6	Figuil (Région du Nord)	Ouro-mareye	(OI)Puits pastoral
7	Nganha (Région de l'Adamaoua)	Yokoutondou	(OI)Forage pastoral
			(OI)Puits pastoral
TOTAL			06 forages et 05 puits pastoraux

● **Lot 3 : Pour la réhabilitation des mares**

N°	Communes	Villages
1	Gaschiga (Région du Nord)	Bamanga
2	Maroua 1 ^{er} (Région de l'Extrême-Nord)	Ngaklé

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes nationaux, ayant une expérience avérée dans les domaines et objet des prestations.

5. Financement

Les prestations seront financées par le budget de l'exercice 2018 de la composante 3 du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord Cameroun (C2D-ASGIRAP) ; dans le cadre de la Convention d'Affectation N° CCM 1272 01 K PROGRAMME C2D/ASG1RAP du 17 février 2014, signée entre la République du Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD). sur les lignes d'imputation **51 31 67 00 13 6628**.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Cellule de Coordination du Programme ASGRIRAP, sise dans les locaux de la MEADEN au quartier plateau à Garoua, B.P : 1 745, Tel. : 690 086 208 / 699 55 09 47, Au plus tard **le 10 mai 2018 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N° OOI/AMI/MINADER/MINEPIA/ASGIRAP/2018 DU 20/04/2018
RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN OU DES CABINETS EN VUE DE REALISER
L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REHABILITATION DES POINTS D'EAU
PASTORAUX ET LA CONSTRUCTION DES MARES DANS QUELQUES COMMUNES
D'INTERVENTION DU PROGRAMME ASGIRAP (PITOA, GASCHIGA, FIGUIL GUIDER,
LAGDO, MOUTOURWA, MAROUA I", MINDIF, HINA ET NGANHA) EN TROIS LOTS**

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidature du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt devront comporter les pièces suivantes :

a) Un dossier administratif comprenant :

1. Une lettre d'intention signée du responsable du Cabinet ou Bureau d'Etudes ;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Le statut ou le cas échéant l'acte notarié indiquant l'accord du groupement y compris les pouvoirs désignant le mandataire ;
5. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable;
6. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun
8. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.
9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;
10. Une attestation de non redevance délivrée par l'administration fiscale compétente de certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois.

NB : Som peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront être datées de moins de trois mois.

b) Un dossier technique comprenant :

1. Une présentation du Bureau d'Etudes, y compris l'organigramme interne, les effectifs et les compétences disponibles ;
2. Les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices faisant clairement apparaître les chiffres d'affaires et le résultat net comptable ;
3. La liste des Experts proposés dans le cadre de la présente prestation ;
4. La liste des références professionnelles concernant les prestations analogues à celles qui sont sollicitées dans le présent mandat, faisant ressortir les montants des différentes prestations, l'administration contractante et l'année d'exécution de la prestation. Chaque référence en prestation similaire devra être justifiée par :
5. La copie de la première page du marché ;
6. La copie de la dernière page du marché ;
7. La copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.
8. Les moyens d'exploitation (matériels et équipements professionnels, véhicules, logiciels et applications, etc.) ;
9. Tous documents que le soumissionnaire estimera utiles à l'appréciation de son offre.

8. Critères d'évaluation

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Ad Hoc mis en place par le Coordonnateur National du Programme ASGIRAP. L'Avis d'Appel d'Offres Restreint tiendra lieu de résultat de pré qualification. Les critères d'évaluation des dossiers de candidature porteront sur :

a- Critères éliminatoires :

Les offres sont rejetées d'office dans les cas suivants :

- 1) Dossier administratif non conforme ou incomplet après 48h conformément aux dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31/01/2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Note technique inférieure à soixante - dix (70) points sur cent (100).

b- Critères essentiels (par lot)

Le dossier technique sera évalué sur 100 points sur la base des critères ci-après :

- 1) Références du Bureau d'Etudes dans la réalisation des missions analogues au cours des trois (03) dernières années (au moins deux mandats similaires) ; (50 pts) ;
- 2) Effectif et profil des experts à mobiliser par le Bureau d'Etudes ou le cabinet en adéquation avec les prestations dans le domaine de compétences requis (par lot) ; (10 pts) :

Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :

Lot 2 :

Expert 1 : Un (1) Chef de Mission Ingénieur Hydraulicien ou Hydrogéologue ayant au moins 05 années d'expérience de projets similaires, ayant conduit au moins trois études pour la réhabilitation et/ou la construction de points d'eau pastoraux (forages, puits, systèmes d'adduction d'eau, mare) et ayant une bonne expérience dans les études d'implantation ;

Expert 2 : Un (1) Ingénieur électromécanicien : chargé de la conception, et du contrôle de l'installation des équipements électromécaniques/solaires ayant au moins 05 ans d'expériences et ayant fait partie d'au moins deux missions similaires;

Expert 3 : Un (1) Technicien Hydraulicien chargé du contrôle des travaux de réalisation des points, ayant au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de génie civil notamment ceux relatifs aux points d'eau pastoraux (forages puits mares) et ayant fait partie d'au moins deux missions similaires ;

Six (07) Enquêteurs locaux issus de chacune des localités de l'étude, avec des profils pertinents.

LOT 1 & 3:

Expert 1 : Un (1) Chef de Mission, Ingénieur Génie Civil ayant au minimum 05 années d'expérience professionnelle, une bonne connaissance de la zone d'intervention et une bonne expérience dans le domaine du génie civil et ouvrages de Génie Civil desserte en eau et ayant fait partie d'au moins trois équipes de mission similaire ;

Expert 2 : Un (1) Technicien Hydraulicien chargé du contrôle des travaux de réalisation des points, ayant au moins 05 ans d'expériences dans les travaux de génie civil notamment ceux relatifs aux points d'eau pastoraux (forages puits mares) et ayant fait partie d'au moins une mission similaire ;

Deux (02) Enquêteurs locaux par lot issus de chacune des localités de l'étude, avec des profils pertinents.

3) Moyens d'exploitation (en propriété ou en location) (par lot) :

Au moins un véhicule ou moto tout terrain : (10 pts)

Au moins un logiciel et/ou application : (10 pts)

4) Capacité financière du Bureau d'Etudes ou du cabinet : chiffres d'affaire annuel supérieur à 150 millions au cours des trois dernières années (par lot) (10 pts) ;

5) Présentation générale de l'offre (par lot) (10 pts).

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du Programme C2D/ASGIRAP, sise dans les locaux de la MEADEN au quartier plateau à Garoua, **B.P : 1 745, Tel. : 690 086 208 / 690 085 584.**

N.B. : La note minimale requise pour qu'un bureau d'Etudes ou un Cabinet soit pré-qualifié à l'issue de l'évaluation est de .soixante - dix (70) points sur cent (100).

10. Evaluation et publication des resultats

Ces critères seront précisés dans le dossier d'Appel d'Offres Restreint annexé à la lettre d'invitation à soumissionner qui sera envoyée aux candidats retenus. Sur la base des candidatures reçues, le Coordonnateur du Programme ASGIRAP se réserve le droit de constituer une liste restreinte d'un maximum de six (06) cabinets ou Bureaux d'Etudes les mieux classés.

GAROUA le 20 Avril 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

PADOU HAMADOU ADAMA

COMMUNE DE MFOU

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002 /DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018
MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Morgue de Mfou : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du MINSANTE dans le domaine de la fourniture et de l'installation du Matériel Medical.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2018 – MINSANTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition de toute entreprise qualifiée et intéressée par le Maire de la Commune de Mfou, **Autorité Contractante**.

Le dossier de demande de cotation peut-être **retiré gratuitement** à la Mairie de Mfou à partir du **19.Avril 2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures 00 minutes et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mfou (**Autorité Contractante**), à déposer à la **Mairie de Mfou (Secrétariat général)**.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/C.MFOU/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018

MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 10 Mai 2018, à 10 heures précises
Lieu de dépôt	La Mairie de Mfou (Secrétariat Général)

10. Delai de Livraison

Quatre-vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 10 Mai 2018, à 11 heures précises
Lieu d'ouverture des plis	bureau de la Commission sis à l'hôtel de ville de Mfou

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le MAIRE

BELINGA Roger

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 20 AVRIL 2018 POUR L'ACHAT DU MATERIEL DE SONORISATION POUR L'ORCHESTRE DIPLOBAND DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE : 2018
IMPUTATION : 52 06 340010 2271

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 06 340010 2271

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture du matériel de sonorisation pour l'Orchestre DIPLOBAND du Ministère des Relations Extérieures.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de Francs CFA **Quinze Millions (15 000 000)** Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

4. Financement

La Fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Imputation : 52 06 340010 2271, pour le coût prévisionnel de Francs CFA **Quinze Millions (15 000 000)** Toutes Taxes Comprises.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 15 mai 2018 à 15 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINREX/CMPM/2018 DU 20 AVRIL 2018 POUR L'ACHAT DU MATERIEL
DE SONORISATION DE L'ORCHESTRE DIPLOBAND
DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la Fourniture.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Trois Cent Mille (300 000) de Francs CFA** délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point **3.1** du Règlement de Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, **le 15 mai 2018 à 16 heures précises**, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la **Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures**, siégeant en présence des Soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant, d'une pièce administrative;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Omission d'un prix unitaire ;
- Note évaluation technique inférieure à trente (30) « oui » sur quarante (40).

2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Agrément comme entreprise du secteur des TIC;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
- Fournitures similaires livrées ;
- Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques ;
- Modalités et planning d'exécution de la livraison ;
- Service après-vente.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 8 (8.2 : Grille d'Evaluation).

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES
HYGROMETRES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE
L'ONCC DE L'EXERCICE 2018- LIGNE N° 201 425**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café. Maître d'ouvrage, lance pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café, dont le siège est à Douala, une Demande de Cotation, pour la fourniture des hygromètres de Cacao et de Café au siège de l'ONCC.

2. Cout Prévisionnel

L'enveloppe budgétaire est de **35 000 000 FCFA**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises domiciliées au CAMEROUN, spécialisées dans la fourniture et l'étalonnage des hygromètres.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté et retiré au 9^e étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de (trente cinq mille) 35 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en Français ou en Anglais. chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la Cellule des Marchés de l'ONCC. sis au siège, porte 9/5, tél : 33 42 10 48, au plus tard le **14 Mai 2018 à 13 Heures**, locale et devront porter obligatoirement la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/ONCC/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018

POUR LA FOURNITURE DES HYGROMETRES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)

FINANCEMENT : Budget de l'Office -Exercice 2018

"Confidentiel - A N'ouvrir Qu'en Séance De Dépouillement ".

6. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quarante cinq (45) jours** au maximum, à compter de la notification de l'ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, est de (Sept cent mille) **700 000 FCFA**. Elle doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **14 mai 2018** à partir de **14** heures par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Consultation sont les suivants

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit
 - La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
 - La copie du registre de Commerce ;
 - L'original de l'attestation de non redevance ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du **T PI**
 - L'original de l'attestation de soumission de la CNPS
 - La caution de soumission ;
 - La domiciliation bancaire ;
 - Le reçu de versement des **frais** d'Achat de la D.O ;
 - Le plan et l'attestation de localisation ;
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; Le non respect de trois critères essentiels sur les quatre.
- Présentation Générale de l'offre ;
- Caractéristiques et Spécifications Techniques ;
- Expérience et Référence du Soumissionnaire ;
- Délai de Livraison.

L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire :

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives et techniques conformes.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

12. Renseignements Complémentaires

Délai de livraison

Le délai de livraison est de quarante cinq (45) jours au maximum, à compter de la notification de l'ordre de service.

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS POUR LE LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du laboratoire de l'Office National de l'ONCC sis à Douala, une Demande de Cotation pour la fourniture des Réactifs pour le Laboratoire à l'Office National du Cacao et du Café.

2. Cout Prévisionnel

L'enveloppe budgétaire est de 30 000 000 FCFA.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Consultation est ouverte à toutes les sociétés domiciliées au CAMEROUN, spécialisées dans l'équipement du laboratoire.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5. tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 30 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sis au siège, porte 9/5, tél : 33 42 10 48, au plus tard le **14 Mai 2018 à 13 heures**, locale et devront porter obligatoirement la mention suivante:

CONSULTATION
N° 004/DC/ONCC/CPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS POUR LE
LABORATOIRE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)

"Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

6. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 (Quarante cinq) jours** à compter de la notification de l'ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des Offres, est de **600 000 FCFA** (six cent mille Francs CFA). Elle doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **14 Mai 2018** à partir de **14h 00**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Consultation sont les suivants

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif qui se constitue ainsi qu'il suit
 - La copie de la carte de contribuable certifiée **par** le service émetteur ;
 - La copie du registre de commerce ;
 - L'original de l'attestation de non redevance ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
 - L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ;
 - La caution de soumission ;
 - La domiciliation bancaire ;
 - Le reçu de versement des frais d'Achat de la DC ;
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; Non respect de Trois critères essentiels sur les quatre.
- Présentation Générale de l'Offres
- Caractéristiques et Spécifications Techniques ;
- Expérience et Référence du Soumissionnaire ;
- Délai de Livraison.

L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire.

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives et Techniques conformes.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

12. Renseignements Complémentaires

Lieu de livraison

Laboratoire de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) à Douala.

DOUALA le 19 Avril 2018
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NDOPING Michael

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 20 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN DEUX LOTS POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'électrification rurale de l'axe Nkol-Nyada II et Nkol-Nyada I (Phase1 et suivante).

2. Consistance des prestations

Les travaux, tels que décrits dans le cadre du devis quantitatif joint au présent DAO comprennent notamment :

- Construction ligne MT triphasée et monophasée ;
- Poste Transformateur H61-25Kva/17,32Kv et H61-100Kva/30Kv 220/380 ;
- Construction ligne mixte MT/BT triphasée et monophasée ;
- Construction ligne BT triphasée et monophasée ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

montant de **91 642 000 (quatre-vingt-onze millions six cent quarante-deux mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice 2018 et suivants d'un montant de **91 642 000 (quatre-vingt-onze millions six cent quarante-deux mille) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, sise au 2ème étage de l'immeuble arbitrants ses services situé au quartier Omnisport.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2ème étage de l'immeuble arbitrants ses services, tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA**, payable à la **recette municipale d'Okola**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre contre récépissé, au plus tard **le 09 mai 2018 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°024BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018

DU 20 AVRIL 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million huit cent trente-deux mille (1 832 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d' un million huit cent trente-deux mille (1 832 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sous réserve des dispositions du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Elle aura lieu **le 09 mai 2018 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM-CE I) dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'Immeuble siège de la Délégation Régionale du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CRPM-CE I et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins **90%** des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;
- vii) absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité.

1. 1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) le délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de **90%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél. : 222 21 81 50, soit à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Centre.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 20 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/ 2018 DU 19 /04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LA HAUTE SANAGA. LOT 1 : EP DE MEBOLO DANS LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM FINANCEMENT: B I P MINEDUB EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, **le Délégué Départemental des Marchés Publics**, autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/2018 du 19/04/ 2018 pour les travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains établissements scolaires de l'éducation de base de la Haute Sanaga:

N° LOT	ETABLISSEMENT
1	EP DE MEBOLO DANS LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment l'ensemble des tâches retenues pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif.

(Voir tableau)

N° Lot	Titre du projet	Cauton	Financement	Acquisition DAO
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MEBOLO	340 000	BIP MINEDUB/ EXERCICE 2018	40 000

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'éducation de base de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés du Département de la Haute-Sanaga sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, sur présentation de l'original et d'une copie (à déposer) du reçu de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de LEMBE-YEZOU ou à la recette des Finances de Nanga Eboko.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service de Passation des Marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, au plus tard **le 09/04/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 07BIS/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/ 2018 du 19/04/2018 Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains établissements scolaires de l'éducation de base de la Haute Sanaga.

Lot 1 : EP DE MEBOLO DANS LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOU

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **09 /05/2018** à **15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères éliminatoires sont:

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées **(la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)** ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.
- v) Omission d'un prix quantifiés dans l'offre financière ;
- vi) Offre financière incomplète.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant reçu la meilleure note technique et présentant une offre financière à la moins disante.

Toutefois l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises/soumissionnaires se trouvant dans les cas de figures ci-après :

i. Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2017 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.

ii. Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le Département de la Haute Sanaga dans le cadre de l'exercice 2017, qui n'ont pas à la date d'ouverture des plis livré 100 % des marchés de leurs portefeuilles.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service de la passation des marchés sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Nanga-Eboko, téléphone **6 99 35 12 14**, fax _____, e-mail _____

Toutefois « Pour toute tentative de corruption ou de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **6 73 20 57 25/6 99 37 07 48 NANGA-EBOKO, le 19/04/2018**

YAOUNDE le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MBOE Jacques Sébastien

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU & AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/
MEFOU ET AKONO/2018 DU 18/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION RURALE A NDIG GNAMA DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU DEPARTEMENT DE
LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE, LOT UNIQUE. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AKONO, Autorité Contractante, lance pour le compte du maire de la Commune de Ngoumou, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'électrification rurale à NDIG GNAMA dans la Commune de Ngoumou Département de la Méfou et Akono, lot unique :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
	travaux d'électrification rurale à NDIG GNAMA	29 937 000	64 11 70 2811 225406

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- CONSTRUCTION D'UNE LIGNE MT
TRIPHASEE ;
- CONSTRUCTION D'UNE LIGNE MIXTE MT/BT
TRIPHASEE ;
- CONSTRUCTION D'UNE LIGNE BT
TRIPHASEE ;
- EQUIPEMENT POSTE TRANSFORMATEUR
TRIPHASE DE 100 KVA ;
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux PME et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOUMOU.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOUMOU.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO, au plus tard le 09/05/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 Du 18/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE A NDIG GNAMA DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

Lot unique

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
	travaux d'électrification rurale à NDIG GNAMA	29 937 000	598 740

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le 09/05/2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Méfou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Absence des sous-détails des Prix unitaires à plus de 10% du nombre total des sous-détails ;
- 4) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non

6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non

7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono, aux numéros de téléphones : 222144061 / 677179987.

YAOUNDE le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MPOAM NGOEMBANG Baudoin

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERTN°030/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-ROUTE DU17/04/2018 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 5 KM DAMA-TARSIA
DANSL'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINADER» EXERCICE 2018.COÛT PRÉVISIONNEL : (15 000 000) FCFA.DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 30 393 03 641328 2811 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation d'une piste agricole 5 km **DAMA-TARSIA**, Arrondissement de **KAI-KAI**, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de KAI-KAI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- a. Installation de Chantier;
- b. Amenée et repli du matériel ;
- G. Abattage d'arbre ;
- d. Remblais en matériaux d'emprunt ;
- e. Ouverture et reprofilage dela piste ycompris création des fosses et exutoires ;
- f. Construction des dalots ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Quinze Millions(15 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte àégalité de conditions àtoutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation:
Ligne n° **52 30 393 03 641328 2811 921**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **07/05/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°030/2018/AONO/PR/IV1INMAP/DREN/DDiVID/CDPMMD/T-ROUTE DU 17/04/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE
AGRICOLE 5 Km DAMA-TARSIA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (Trois cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/05/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

- d) Absence d'un sous-détail de prix,
 e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2, Critères essentiels

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à / évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC
DU 17/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE ABARKAYA (LOT 1) ET A MADALAM (LOT 2)
DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC,
EXERCICE 2018. MONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 PAR LOT DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 196 01 641328 2811 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un centre préscolaire communautaire à **BARKAYA lot 1 et à MADALAM lot 2** Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Vagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Éducation de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture-plafond ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) FCFA par lot.**

4. Allotissement

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :

Lot1: Ligne n°52 15 196 01 641328 2811 426

Lot2: Ligne n°52 15 196 01 641328 2811 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **07/05/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINiV1AP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE ABARKAYA (LOT 1) ET AMADALAM (LOT 2) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.
LOT N°**

"*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) FCFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/05/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,

- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c. Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d. Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière ;

Offre financière incomplète.

Pièce non conformes.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix,

Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERTN°015/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/64/2018EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DESECOLES PUBLIQUES EP DE WARSAYE
DANS L'ARRONDISSEMENT DEDATCHEKA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINEDUB, EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL: 5 052 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION ; 60 JOURS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 197 01 641308 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles publiques **EP de WARSAYE**, Arrondissement de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Cinq Millions Cinquante-deux(5 052 000) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation:

Ligne n° **52 15 197 01 641308 2811 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **10 000 (Dix mille) francs CFA**, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **7/05/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015/BIS/2018/AONO/PR/MINMAF/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC du 17/04/2018
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES
PUBLIQUES EP DE WARSAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA
***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **101 040 (Cent un mille quarante) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **7/05/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

- d) Absence d'un sous-détail de prix,
e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE
DECOTATIONN'005/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-AGDU 17/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT
EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANGA,ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI,
DEPARTEMENT OU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE- EXERCICE 2018MONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000
FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : DEUX (02) MOISIMPUTATION: 52 40 531 07 641328 2811 611AUTORISATION
DES DÉPENSES : IT04959**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40 531 07 641328 2811 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour **l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MANGA**, Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objetde la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du Centre de SantéIntégré de MANGA en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ougroupeement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2018 pour un coût prévisionnel de **Huit Millions(8 000 000) de Francs CFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartierTIKOROsur l'axe de la Camerounaise des Eaux).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quinze mille(15 000) francs CFA**, auprès de la Recette des Finances de Yagoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le **07/05/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION »

N° 005/2018/DC/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD-A6

DU 17/04/2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANGA, ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE

EXERCICE 2018, IMPUTATION : 52 40 53107 641328 2811661

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent soixante mille(160 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent soixante mille(160 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **07/05/2018 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier dûment mandatée. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

MOINS DISANT

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP auxnuméros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAGOUA le 17 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES DE 500KVA POUR L'IMMEUBLE SIEGE ET IGH DU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
3201044

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala lance un appel d'offre national ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) groupes électrogènes de 500 KVA pour l'immeuble siège et IGH du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet dudit appel d'offres consistent à la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) groupes électrogènes de 500 KVA pour l'immeuble siège et IGH du Port Autonome de Douala.

Le détail de la fourniture figure dans la pièce 4 (Cahier des Spécifications Techniques).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de la commande est de 150.000.000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la distribution de groupes électrogènes.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire **3201044**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Département des Marchés Publics (Service de la Préparation des Marchés) sise dans l'enceinte abritant les locaux de la Direction Technique du PAD, BP : 4020 Douala ; Tel : 233 42 01 33/ 233 42 73 22 ; Fax : 233 42 67 97, dès diffusion du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission suivant le modèle figurant à la pièce 7 d'un montant de **trois millions FCFA (3.000.000)**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure à la pièce 9 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

8. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat ; Département des Marchés Publics (Service de la Préparation des Marchés) sise dans l'enceinte abritant les locaux de la Direction Technique du Port Autonome de Douala (PAD) au plus tard le **18/05/2018** à 12 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 RELATIF A

LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES DE 500KVA POUR L'IMMEUBLE SIEGE ET IGH DU PORT AUTONOME DE DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai précis prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des prestations est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Ce délai court à compter dès notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission suivant le modèle figurant à la pièce 7 d'un montant de **trois millions FCFA (3.000.000)**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure à la pièce 9 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

Elle se déroulera dans la salle de conférences sise à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, le **18/05/2018** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des offres à leur charge respective.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet,
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié du bordereau de prix unitaires et du devis quantitatif estimatif ;
- Absence du rapport de visite du site avec photos ;
- Non-respect d'un seul point des spécifications techniques des groupes électrogènes ;
- Note technique inférieure à 15 "OUI" sur 18.

12.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire et se fera sur la base des critères suivants :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Personnel clé ;
- Garantie ;
- Délais de livraison ;
- Capacité financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, Direction des Affaires Générales, Département de la gestion du Patrimoine.

16. Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 6 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80 KVA ET LES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2102016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un onduleur triphasé et tropicalisé de 80 KVA et les serveurs informatiques et matériels associés au Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent principalement en :

- L'aménagement du site devant héberger l'onduleur de 80 KVA ;
- La fourniture, l'installation et la mise en service d'un onduleur de 80

KVA et des serveurs informatiques ;

- Le raccordement à un groupe électrogène de 160 KVA ;
- La formation ;
- Les prestations relatives à l'infrastructure informatique.

La description détaillée des prestations est définie dans le cahier des spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **FCFA TTC : 195 000 000.**

4. Participation et origine

L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de Droit Camerounais spécialisées dans le domaine de la fourniture, de l'installation et de la mise en service du matériel informatiques (onduleurs, serveurs, etc...)

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du PAD, exercice 2018, tâches n° 2102016.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille Francs CFA (125 000 FCFA)**, payable au compte « CAS-ARMP » n° 33598860 001 - 94 ouvert dans toutes les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, au plus tard le **07/05/2018 à 12 heures**, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 06/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN ONDULEUR TRIPHASE ET TROPICALISE DE 80 KVA ET DES SERVEURS INFORMATIQUES ET MATERIELS ASSOCIES AU PORT AUTONOME DE DOUALA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Ce délai court à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances habilitées et autorisées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO, dont le montant est de : **trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA**.

Cette caution reste valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **07/05/2018 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Absence du Bordereau des Prix Unitaires, du Devis Quantitatif et Estimatif ou omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant minimum de FCFA 50 millions délivrée par une banque de premier ordre ;
- Absence d'un agrément ou contrat de partenariat avec le fabricant des serveurs informatiques ;
- Note technique inférieure à 14 « OUI » sur 18 sur les critères essentiels.

13.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres sera binaire (OUI) ou (NON) et se fera sur la base des critères suivants :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Composition et qualification du personnel clé ;
- Planning prévisionnel et délais d'exécution.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Systèmes d'Informations du Port Autonome de Douala, BP 4020 Douala, Tél. (237) 233-43-53-00, E-mail : pad@portdedouala-cameroun.com

1. 16. Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017.

Contacts :

- TEL : (+237) 233.42.01.33
- FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 6 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2018 DU 06/04/2018 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS R +1 ABRITANT LES BUREAUX DE LA
GENDARMERIE (COMPAGNIE - BRIGADE ET ESCADRON MOBILE N° 24) DU PORT AUTONOME DE
DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2101005

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur général du Port Autonome de Douala lance un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de construction de deux bâtiments R +1 abritant les bureaux de la gendarmerie (compagnie - brigade et escadron mobile n° 24) du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP) pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 482 000 000 (quatre cent quatre-vingt-deux millions) F CFA TTC réparti comme suit :

- **Tranche ferme** : 202 000 000 (exercice 2018, Tâche 2101005) ;

- **Tranche conditionnelle** : 280 000 000 (exercice 2019).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget du Port Autonome de Douala (PAD), exercices 2018 et suivants.

Le montant prévisionnel des travaux est de 482 000 000 (quatre cent quatre-vingt-deux millions) F CFA TTC réparti comme suit :

- **Tranche ferme** : 202 000 000 (exercice 2018, Tâche 2101005) ;

- **Tranche conditionnelle** : 280 000 000 (exercice 2019).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres et la version électronique des études architecturales peuvent être consultés et retirés à la Direction des Affaires Générales du Port Autonome de Douala ; Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé ; Département des Marchés Publics (Service de la Préparation des Marchés) sis dans l'enceinte abritant les locaux de la Direction Technique du PAD, BP : 4020 Douala ; Tel : 233 42 01 33/233 4273 22 ; Fax : 233 42 67 97 dès diffusion du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD, situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150.000 (cent cinquante mille) francs CFA au compte CAS-ARMP n° 33598860001-94 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Service de la Préparation des Marchés du PAD, situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, au plus tard le **15/05/2018 à 10 heures**. Elle devra porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2018 DU 06/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS R +1 ABRITANT LES BUREAUX DE LA GENDARMERIE (COMPAGNIE - BRIGADE ET ESCADRON MOBILE N°24) DU PORT AUTONOME DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de vingt (20) mois, soit :

- dix (10) mois pour la tranche ferme à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux ;
- dix (10) mois pour la tranche conditionnelle après la réception provisoire de la tranche ferme et notification de l'ordre de service de commencer les travaux de la dite tranche.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'un des établissements bancaires agréés par le MINFI, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres d'un montant de 9 000 000 (neuf millions) F CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

Elle interviendra au plus tard le **15/05/2018** à **11 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements siégeant en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

11. 1. Critères éliminatoires

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif, technique ou financier ;
- b) Absence de la caution de soumission en cours de validité ;
- c) Absence du rapport de visite de site ;
- d) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- e) Dossier non conforme aux prescriptions du présent RPAO ;
- f) Omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- g) Absence du Directeur Technique justifiant de la qualité d'Ingénieur de Génie Civil ou d'Ingénieur des travaux de Génie Civil, du conducteur des travaux justifiant de la qualité d'Ingénieur des travaux de Génie Civil et l'Ingénieur en Electricité ;
- h) Note technique inférieure à **80/100**.

11.2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système arithmétique des critères de qualification portant sur :

	PRINCIPAUX CRITERES	
1	Références de l'Entreprise ;	20
2	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	20
3	méthodologie	10
4	Personnel d'encadrement de l'Entreprise	45
5	Présentation de l'offre.	05
	TOTAL	100

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Aménagements Portuaires du Port Autonome de Douala située dans l'enceinte abritant l'ex Direction technique du PAD.

16. Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 6 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FARO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07BIS/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2018 DU 20/04/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BOUMBA - MAYOGAHANBA (3,65 KM), COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 30 393 03 641543 2811 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2018 transféré, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitation de la piste agricole Boumba - Mayo Gahanba (3,65 KM), Commune de Poli, Département du Faro, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux pour chaque lot comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de Chaussée ;
- Ouvrage d'Art ;
- Equipement.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (dix millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au titre de l'Exercice 2018, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, tél : 243 693 339/243 693 338, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Délégation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, tél : 243 693 339/243 693 338, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Délégation, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés PubUcs du Faro, tél : 243 693 339/243 693 338 au plus tard le 14/05/2018 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°07bis/AONO/DDMAP-F/C-POLI/CDPM-F/2018 du 20/04/2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BOUMBA -
MAYO GAHANBA (3,65 KM), COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU
NORD.
(Procédure d'Urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant (deux cent mille) 200 000 Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2018 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à l'Hôtel de ViUe de Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1^absence d'une pièce administrative ;

- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;

- La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) ;

La abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciHarion bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
---	------------------------------------	-------------------

2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, tél : 243 693 339/243 693 338.

POLI le 20 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MOUSSA SAÏDOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°27/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2018 DU 20/04/2018 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CHEFFERIE DE DOUROUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEPAT EXERCICE 2018 ; IMPUTATION : 52 94 709 07 110000 2209**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, représenté par la Délégation Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux d'Aménagement de la Chefferie de Douroum, dans l'Arrondissement de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préparatoires Terrassement ;

Maçonnerie ;

Ménagerie bois et Métallique et Vitrierie ;

Charpente Couverture ;

Plafonnage ;

Plomberie Sanitaire ;

Electricité ;

Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Vingt sept millions cinq cent quarante quatre mille cinq cent deux (27 544 502) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'aménagement des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Lest travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2018, Imputation ; **52 94 709 07 110000 2209**, pour un coût estimatif de **Vingt sept millions cinq cent quarante quatre mille cinq cent deux (27.544.502) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré**, au numéro de téléphone **222 29 33 42**, BP 936 Maroua ; E-Mail : **ddminmapdiamare@yahoo.fr.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, au plus tard le **11/05/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°27/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2018 DU 20/04/2018
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CHEFFERIE DE DOUROUM,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEPAT EXERCICE 2018 ;

Imputation : 52 94 709 07 110000 2209

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) Mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **Cinq cent cinquante mille huit cent quatre vingt dix (550 890) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 11/05/2018 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a. Absence d'une pièce administrative ;
- b. Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c. Fausse déclaration dans le Dossier Administratif.

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**

- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-quatre (34) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

- b) Pièces non conformes

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;

- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **14 critères** ;

- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **9 critères**.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34** oui sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre ; qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré, au numéro de téléphone 222 29 33 42, BP 936 Maroua ; E-Mail : ddminmapdiamare@yahoo.fr, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 16 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALI MOHAMAN

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 12 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3. FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2018 PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture **de trois (03) véhicules**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la fourniture de trois (03) véhicules au Conseil National des Chargeurs du Cameroun et répartis en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

Lot N°1 : Un (01) véhicule 4x4 répondant aux caractéristiques ci-dessous :

Cylindrée : 4 litres minimum

Puissance fiscale : 12 chevaux

Nombre de places : 8 places minimum

Nombre de portières : 5

Source d'énergie : diesel

Direction assistée

Sécurité : ABS+Airbag

Lot 2 : Un (01) véhicule berline répondant aux caractéristiques ci-dessous :

Moteur : 1.6 litres au moins

Cylindrée : au moins 1500cm3

Puissance fiscale : 08 chevaux

Source d'énergie : essence

Poids à vide : 1200 kg minimum

Direction assistée

ABS+Airbag

Lot 3 : Un (01) véhicule pick up 4x4 répondant aux caractéristiques ci-dessous :

Cylindrée : 2.9 litres minimum

Puissance fiscale : 09 chevaux

Nombre de portières : 4

Source d'énergie : diesel

3. Cout Prévisionnel

Les capacités prévisionnelles minimum du présent appel se présentent comme suit :

Direction assistée

- Lot 1 : Quatre vingt dix millions (90 000 000) de francs CFA ;
- Lot 2: Dix huit millions (18 000 000) francs CFA ;
- Lot 3: Vingt six millions (26 000 000) de francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertises avérées en qualité de concessionnaire automobiles ou d'engins de manutention.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) Francs CFA**, dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marqués comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, **au plus tard le 14 Mai 2018 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/CNCC/CIPM/18

du 12 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de **un (01) mois pour les trois lots**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est défini de la manière suivante :

Lot 1 : Un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA ;

Lot 2 : Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA ;

Lot 3 : Cinq cent vingt mille (520 000) de francs CFA.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14 Mai 2018 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques suivantes :

Lot N°1 : Un (01) véhicule 4x4

Cylindrée : 4 litres minimum

Puissance fiscale : 12 chevaux

Nombre de places : 8 places minimum

Nombre de portières : 5

Source d'énergie : diesel

Direction assistée

Sécurité : ABS+Airbag

Lot 2 : Un (01) véhicule berline

Moteur : 1.6 litres au moins

Cylindrée : au moins 1500cm³

Puissance fiscale : 08 chevaux

Source d'énergie : essence

Poids à vide : 1200 kg minimum

Direction assistée

ABS+Airbag

Lot 3 : Un (01) véhicule pick up 4x4

Cylindrée : 2.9 litres minimum

Puissance fiscale : 09 chevaux

Nombre de portières : 4

Source d'énergie : diesel

Capacité du réservoir : minimum 80 litres

Direction assistée

ABS+Airbag

d) Non validation du quota des critères essentiels requis ainsi qu'il suit :

- Lot1 : 28 oui sur 35 ;
- Lot2 : 30 oui sur 37 ;
- Lot3 : 30 oui sur 37.

Les principaux critères ESSENTIELS de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur **(joindre justificatifs)** :

14. Attribution

1. Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans le marché concerné) ; soumissionnaire le moins disant techniquement qualifié.

2. Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du DAO (joindre la fiche technique du marché concerné) ;

15. Durée Validité des Offres

3. Expérience dans les prestations similaires (trois références de fournitures au cours des deux exercices ;

4. Représentation d'une firme internationale spécialisée dans le domaine concerné. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à **Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 19 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

YOUNOUSS SOUNGUI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
012/AONO/PR/IVIINIVIAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-TBEC/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
MAYO-TSANAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 331 01 451330 2220 434

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINESEC de l'exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (Autorité Contractante), lance pour le compte du MINESEC un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

100 : Travaux préparatoires ;
200 : Revêtement ;
300 ; Charpente couverture;
400 : Menuiserie;
500 : Plomberie - Sanitaire;
600 ; Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions cinq cent soixante-onze mille (8 571 000) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil,

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINESEC de l'exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 52 25 331 01 451330 2220 434

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10 000) francs CFA auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans l'enceinte des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, au plus tard 27 Avril 2018 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention;

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 012/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-TBEC/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU MAYO-TSANAGA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Financement ; BIP MINESEC.- Exercice 2018, IMPUTATION : 52 25 331 01 451330 2220 434

Délai d'exécution : DEUX (02) mois

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent soixante-quinze mille (175 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27 Avril 2018 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix Millions (10 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, téléphone 222 4556 49 ; email : ddmlnmapmt@yahoo.com ; BP : 17 Mokolo ou à la Délégation Départementales des enseignements secondaires du Mayo-Tsanaga.

MOKOLO le 6 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUDITTO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT013/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-TBEC/2018 DU 12AVRIL 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LAMIDAT DE BOULA,DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DEL'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 1100002209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Autorité Contractante lance pour le compte du Délégué Départemental du MINEPAT du Mayo-Tsanaga, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Lamidat de Boula, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- Lacharpente - couverture - plafonnage;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- La peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de
trente millions (30 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestationsaprès une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie de Planification et de l'Aménagement du Territoire [MINEPAT], ligne N° 52 94 709 07 1100002209 Exercice 2018, pour un coût estimatif de trente millions (30 000 000) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (service de passation des marchés) , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante mille (40 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des marchés publics de Mayo-Tsanaga à Mokolo, service de passation des marchés, au plus tard le 03 Mai 2018 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention:
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMT/CDPM-TBEC/2018 DU 12AVRIL 2018
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LAMIDAT DE BOULA,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE
L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT - EXERCICE 2018
LIGNE : 52 94 709 07 1100002209
AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600000 FCFA (six cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600000 FCFA (six cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises [en cours de validité] devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 03 Mai 2018 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ou autorisation de concourir délivré par le MO ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Page 7

- f) Non satisfaction, au moins 38 critères sur 53 critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo ou à la Délégation Départementale du MINEPAT du Mayo-Tsanaga à Mokolo

MOKOLO le 12 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUDITTO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO REY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2018 DU 18/04/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE (MODÈLE 2) À VOGZOM, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Rey, lance pour le compte du MINEPIA un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire (modèle 2) à Vogzom, Arrondissement de TOUBORO, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objets de cet appel d'offre sont repartis en un seul.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 du MINEPIA sur la ligne d'imputation budgétaire n° **52 31 407 01 641528 2811 951**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Rey à Tcholliré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Touboro** d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Délégation Départementale des Marchés Publics à Tcholliré au plus tard le **11/05/2018 à 13h00** heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/MINMAP/DR-NO/DD-MR/CDPM/2018 du 18/04/2018 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire (modèle 2) à Vogzom, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/05/2018 à 14h00** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Rey à Tcholliré dans la salle de la réunion de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- absence d'une pièce du dossier administrative;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante. Le nombre de lot dont un soumissionnaire peut être adjudicataire n'est pas limité.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Rey à Tcholliré.

TCHOLLIRE le 18 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABDOULAYE JEAN PAUL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N° 006 /D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2Q18 DU 16 MARS 2018 PORTANT AURIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TBEC/2018 DU 08 FEVRIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAMETCHA, COMMUNE DE DEMDENG DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement Des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZOO née NTAMETAL Angeline, Délégué Régional

des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation

des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28/12/2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

~~et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017;~~



Vu le procès-verbal de la session du 20 décembre 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°003/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-TBEC/2018 du 08 Février 2018 pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de BAMETCHA, Commune de DEMDENG dans le Département du KOUNG-KHI (En procédure d'urgence).

DECIDE:

Article 1er : La lettre commande, objet du Dossier d'appel d'offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'Entreprise **ETS MEKEMTSA ET FILS** ; tél : 699 943 427/696 318 545 pour un **montant TTC de 48 199 996** (quarante-huit millions cent quatre-vingt-dix- neufmille neuf cent quatre-vingt-seize) francs CFA et pour un délai d'exécution de trois(03).

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 16 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N° 004 D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 15 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 05 FEVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASE DU VILLAGE TALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DE L'ELECTRIFICATION RURALE DES VILLAGES DE BASSE ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 2EME, BATOULETING ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ; DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT VERS LAC PETPONNOUN ET VERS CES PANKE NJIDOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO, REGION DE L'OUEST EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement Des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZOO née NTAMETAL Angeline, Délégué Régional

des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation

des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu le procès-verbal N°017/PV/PR/MINMAP/DRO/CRPM/2018 de la session du 13 Mars 2018 de la Commission Régionale de Passation

des Marchés Publics de l'Ouest ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 05 FEVRIER 2018 pour les travaux de renforcement du réseau électrique en MT/BT triphasé du village TALE dans l'Arrondissement de PENKA-MICHEL, de l'électrification rurale des villages de BASSE, Arrondissement de BAFOUSSAM 2EME. BATOULETING ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ;de l'extension du réseau électrique en MT/BT vers LAC PETPONNOUN et vers CES PANKE NJIDOUN dans L'Arrondissement de KOUOPTAMO, Région de

L'Ouest en quatre (04) lots.

DECIDE:

Article 1er : Les Marchés, objet du Dossier d'Appel d'Offres susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribués ainsi qu'il suit:

N° LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION	DELAI D'EXECUTION
1	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DES VILLAGES DE BASSE, ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 2EME,	E.C.E.G (Entreprise Camerounaise des Travaux d'Electricité et de Génie Civil) BP 43 BAFOUSSAM TEL 677 772 106	39 789 247 (trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante-sept)	03 MOIS
2	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASE DU VILLAGE TALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE PENKA- MICHEL	INFRUCTUEUX		
3	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BATOULETING ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	ETS ECM CAMEROUN BP 88 MAGBA TEL 677 490178	99 347 610 (quatre-vingt-dix- neuf millions trois cent quarante-sept mille six cent dix)	04 MOIS
4	TAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN MT/BT VERS LAC PETPONNOUN ET VERS CES PANKE NJIDOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO.	INFRUCTUEUX		

BAFOUSSAM le 15 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N° 002 /D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 01 MARS 2018
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001
/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI /2018 DU 12 JANVIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES FORAGES PASTORAUX AENERGIE SOLAIRE ET DES FORAGES EQUIPES ET DES
FORAGES APMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'OUEST (SEPT (07) LOTS) : EN
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST,

Vu la Constitution.

Vu le Décret 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement :

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement :

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics •

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O née NTAMELAL Angeline, Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest :

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics :

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics :

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018,

Vu le procès-verbal de la session du 27 Février 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest

L'Appel d'Offres National Ouvert N° 001 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SM /CRPM-AI /2018 DU 12 janvier 2018 pour les travaux de construction des forages pastoraux à énergie solaire et des forages équipés et des forages a PMH dans certaines localités de la Région de l'ouest (sept (07) lots) :en procédure d'urgence,

Vu La Lettre-circulai.m n° 007/LC/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE1 du 27 février 2015 relative aux nouvelles modalités de la passation des marchés de forages :

Vu Les lettres N° 08/L/C/BATIE du 04 janvier et N°14/UC/BAT1E du 06 mars 2018 de Monsieur le Maire de Batié relative à la rectification de l'attribution du marché pour absence de financement.

DECIDE:

Article 1 : Le Marché objet du lot 5de l'Appel d'Offres susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, modifié comme suit:

N° LOT	ENTREPRISE	DEPARTEMENT	MAITRE	N°	DESIGNATION DU PROJET ET	MONTANT	DELAI
	ATTRIBUTAIRE		D'OUVRAGE		LOCALITE DE REALISATION	D'ATTRIBUTION FCFA	

		HAUTS NKAM (02)		1	Construction D'un Forage Equipé de PMH a Rahouantou (Centre De Sante de L'EEC de Tonko)	172 980 633	Sept (07) mois
				2	Construction D'un Forage Equipé de PMH A Fotouni Badenia		
		HAUTS - PLATEAUX (05)	Maire de Bandja	1	Djeumgheu Folem (Wabo Souop Soffo): construction d'un forage équipé de PMH		
				2	Batossouo-Tchoudp (carrefour étage), forage équipé d'une PMH		
			Maire de Baham	1	Batié (descente Fontcha): Construction d'un forage équipé de PMH		
			Maire de Bazou		Construction d'un forage équipé : de PMH à BALENGOU ! NDEPGWE Quartier SEUMEN Moïse)		

Article 2 : L'attribution des lots 1, 2, 3, 4, 6 et 7 restent conforme à la précédente décision;

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAFOUSSAM le 13 Mars 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

DECISION N° 05-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 15 MARS 2018 PORTANT OTTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/ TBEC/2018 DU 19/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE À BASSAMBA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NDE

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011 /408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 aout 2013 ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de Monsieur GHOHOU Idrisieu en qualité du Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001 /C/MINFI du 28 décembre 2017 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.
la Décision n° 00000114/0/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition de la Commission Départementale de passation des Marchés Publics dans le Ndé ;
Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/ TBEC/2018 du 19/02/2018 relatif aux travaux construction d'une case communautaire à Bassamba ;
Vu La lettre de proposition n°04/L/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/CDPM-NDE/2018 du 15 Mars 2018 de la Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Ndé

BANGANGTE le 15 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

GHOHOU IDRISOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

DECISION N°005/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 14 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/DDMAP-LK/SAR-SM OBALA/ CDPM/2018 DU 05 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER À LA SAR/SM D'OBALA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA LEKIE, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/DDMAP-LK/SAR-SM OBALA/ CDPM/2018 du 05 février 2018 pour les travaux de construction d'un Atelier à la SAR/SM d'OBALA, Département de la Lékié, Région du Centre
- Vu Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié formulée par lettre N° 006/C/MINMAP/DRC/DDC/CDPM/2018 du 13 mars 2018

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
Unique	Ets B. OLIVE	29 166 937 FCFA	120 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

MONATELE le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

DECISION N°006/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 14 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/DDMAP-LK/CETIC MENDOUGA M'OKALA/ CDPM/2018 DU 05 FÉVRIER 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE MENDOUGA M'OKALA DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIE, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA LEKIE, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/DDMAP-LK/CETIC MENDOUGA M'OKALA/ CDPM/2018 du 05 février 2018 pour les travaux de construction d'un Atelier de Maçonnerie au CETIC de MENDOUGA M'OKALA dans l'Arrondissement de SA'A, Département de la Lékié, Région du Centre
- Vu Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié formulée par lettre N° 007/C/MINMAP/DRC/DDL/CDPM/2018 du 13 mars 2018

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Localité	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
Unique	CETIC de MENDOUGA M'OKALA	Ets RIDLEX Services	21 485 768	120 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

MONATELE le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

003/D/PR/MINMAP/SG/DR-NO/SMI/BSA/ DU 13/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE DE L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- DECIDE -

Article 1" : Le marché Objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
1	ETS DORI, BP: 21 GAROUA Tel: 699 454 137	26 591 290 FCFA	Trois(03) mois

GAROUA le 13 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

EDIKA EWOUNDJO EDMOND

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET SO`O

DECISION N°001/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DD-NS/SPM/2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 31/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NYONG ET SO'O,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2012/074 du 08 Mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté présidentiel n°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de Monsieur **METSAM Jean-Basilid** au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et So'o ;

- Vu** la circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence
N°001/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 du 20/01/2018 pour les travaux de construction de blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements d'enseignement primaire de la Commune de Dzeng dans le Département du Nyong et So'o ;
- Vu** le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés en date du 12 mars 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Objet et lieux d'exécution	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DZENG-VILLE, LOT 1.	ETS SHALELE BP : 700 Ebolowa Tél : 699 97 47 12	16 136 264	Cent vingt (120) jours
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole de BIYEBE, LOT 2.	INFRUCTUEUX	-	-

YAOUNDE le 13 Mars 2018

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- **Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**
METSAM JEAN BASILID

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0573-17/ADC/DG RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 0554-17/ADC/DG DU 11 SEPTEMBRE 2017 RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2018 ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N°12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 13/AONO/ADC/CIPM/2017 du 27/07/2017** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 075 -17/ADC/CIPM du 28 août 2017 ;

Considérant le régime d'imposition des ETS GALAC-CI.

DECIDE :

ARTICLE 1- Sont et demeurent rapportés les termes de la Décision n° 0554-17/ADC/DG du 11 septembre 2017, portant attribution de la lettre-commande relative à la fourniture des agendas 2018 et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A., aux **ETS GALAC-CI**, BP : 34 398 Yaoundé, Tél : 672 05 60 78/694 29 69 87, pour un montant toutes taxes comprises de **Trente et un millions cent soixante mille vingt cinq (31 160 025) F CFA** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Septembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

DECISION N°24 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018 PORTANT ADJUDICATION DE LA LETTRES – COMMANDE D'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE BERLINE À L'AER, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2018 DU 25/01/2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E.R,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi n°2016/018 du 14/12/16, portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2017 ;

Vu le Décret N°2013/204 du 28/06/2013, portant (ré) organisation et fonctionnement de l'A.E.R ;

Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint;

Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu l'Ordonnance N°062/OF/4 du 07/02/62 portant Régime Financier du Cameroun, modifiée par la Loi N°2002/001 du 19/04/2002 et complétée par la loi N° 2007/06 du 26/12/2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la décision n°9/00000002/D/MINEFI/CAB/SG/DGTCFM du 06/01/2010, portant désignation d'Agents Comptables par intérim ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016, portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017 ;

Vu le budget de l'AER de l'exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres N°006/AONO/AER/DG/CIPM/2017 du 27/10/2017, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités des Régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Nord-ouest et de l'Ouest ;

Vu le Procès – verbal de la CIPM-AER du 07/03/2018, portant proposition d'attribution de la Lettre – commande à l'issue de la procédure d'appel d'offres sus - visé ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1 : A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel d'Offres N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2018 du 25/01/2018, pour l'acquisition d'un (01) véhicule à l'AER, et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 08/03/2018, le soumissionnaire ci – après est déclaré adjudicataire aux conditions ci – après :

Désignation	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Acquisition d'un véhicule berline à l'Agence d'Electrification Rurale	20 jours	CAMEROON MOTORS INDUSTRIES, BP 1217 Douala - Tel. 233 39 80 56	59 500 000

Article 2 : Le Marché sera notifié à l'adjudicataire après visa du Contrôle Financier Spécialisé auprès de l'AER et signature du Directeur Général. L'entreprise attributaire est priée de nous retourner les copies dudit marché, dûment enregistré conformément la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 9 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

N° 000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant	Délai d'exécution
1	Le COMPETING BET : BP:6718 Douala.	BLOC A: Suivi et contrôle des travaux de construction du Centre de formation	88 870 087 FCFA	Douze (12) mois
		BLOC B: Suivi et contrôle des travaux de construction du bâtiment RSC	37 792 032 FCFA	Six (06) mois

Le Directeur Général de l'entreprise Le COMPETING BET est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N° 00280/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.
- Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017
- Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu L'Appel d'Offres National Restreint N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 du 17/07/17 pour le recrutement d'un cabinet en vue du suivi et du contrôle des travaux de construction des bâtiments à la CCAA.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant	Délai d'exécution
1	Le COMPETING BET : BP:6718 Douala.	BLOC A: Suivi et contrôle des travaux de construction du Centre de formation	88 870 087 FCFA	Douze (12) mois
		BLOC B: Suivi et contrôle des travaux de construction du bâtiment RSC	37 792 032 FCFA	Six (06) mois

Article 2 le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche 1070 1004 Ligne N°612 050**.

Article 4 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

COMMUNIQUE N°001/18/ C/PR/MINMAP/DRLT/DDNKAM DU 14 MARS 2018 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 6 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + SECRETARIAT ET BUREAU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE BONEPOUPA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans tout le dossier d'appel d'offres

Au lieu de lire :

SAR/SM DE BONEPOUPA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI

Lire plutôt :

SAR/SM DE BENGHA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK

NB : Tous les documents déjà signés et portant la mention **SAR/SM DE BONEPOUPA** seront pris en compte.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YABASSI le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

THOULE Romain Sisinnus

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

N° 002/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/PR/MINMAP/DR-AD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 16 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

FINANCEMENT ; Budget d'Investissement Public MINESEC, - Exercice 2018

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante communique :

Par **DECISION N° 002/D/PR/MINMAP/DREN/SMAS/BSMA/2018 DU 13 2018** la Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot de soumission	Attributaire	Montant proposé TTC	Montant corrigé TTC	Délai de livraison
Lot unique	ETS S.Y.G Tél. : 696 250 624	16 989 999	17035 911	Deux(02) mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour des motifs suivants ;

Lot de soumission	Soumissionnaire (s)	Motif (s)
Lot unique	ETS EPSILON	Plus-disant
	ETS GLOBAL INVESTISSEMENT	Fausse déclaration dans sa lettre de soumission

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics sous peine de leur destruction.

NGAOUNDERE le 13 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

N° 000005/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NBM DU 12 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00232/AONR/CCAA/CIPM/2017 DU 17/07/17 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant	Délai d'exécution
1	Le COMPETING BET : BP:6718 Douala.	BLOC A: Suivi et contrôle des travaux de construction du Centre de formation	88 870 087 FCFA	Douze (12) mois
		BLOC B: Suivi et contrôle des travaux de construction du bâtiment RSC	37 792 032 FCFA	Six (06) mois

Le Directeur Général de l'entreprise Le COMPETING BET est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/COB/CIPM/2018 DU 02 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE KOMO MVOG KANI DANS LA COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;
- l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu**
- Vu** **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/COB/CIPM/2018 DU 02 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE KOMO MVOG KANI, DANS LA COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE,**

DECIDE :

Article 1^{er}– **LES ETS MOHAMADOU AMINOU ET FILS** **B.P. : 47 OBALA Tél. : (237) 674 60 97 66,** sont retenus pour les travaux de **CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE KOMO MVOG KANI, DANS LA COMMUNE D'OBALA DEPARTEMENT DE LA LEKIE,** pour un montant TTC en **Francs CFA 34 621 353** (trente-quatre millions six cent vingt et un mille trois cent cinquante-trois) Francs CFA pour un **délai de 90** (quatre-vingt-dix) jours calendaires. **OBALA le 13 Mars 2018**

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NGAOUNDAL

N° 02/D/CNDAL/SG/DU 02 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MO/CIPM/CNDAL2018 DU 26/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE POUR LOTISSEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE). MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics complété par le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté conjoint N° 00000226/ MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant le montant des indemnités des sessions des présidents, membres et rapporteurs des commissions des passations de marché des présidents et membres et rapporteurs des sous-commissions d'analyses des offres ainsi que les forfaits alloués aux personnels du ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés ;
Vu la Décision N° 00000409/CAB/MINMAP du 07 août 2014 portant désignation de président de commissions internes de passation des marchés dans certaines communes d'Arrondissement ;
Vu la lettre circulaire N°OOI/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes publics à l'exercice 2018 ;
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/MO/C1PM/CNDAL2018 du 26/01/2018 pour les travaux d'aménagement d'un site pour lotissement dans la commune de Ngaoundal (en procédure d'urgence) ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission de passation des Marchés formulée par lettre du 02/03/2018 ;

DECIDE

Article 1er: les Lettres-Commandes objet des Dossiers d'Appel d'Offres Nationaux Ouverts susvisés sont attribués aux sociétés ci-après :

N°	Attributaires	M
01	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MO/CIPM/CNDAL2018 DU 26/01/2018 RELATIF AUX Travaux d'aménagement d'un site pour lotissement dans la commune DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;	S

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NGAOUNDAL le 9 Mars 2018

Le MAIRE

BAKARI ABOUBAKAR

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°001/D/DG/FEICOM DU 13 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
DEVANT ABRITER L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'OVENG.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général

des Etablissements Publics Administratifs ;

Vu le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM,

modifié et complété par le décret n°2006/182 du 31 mai 2006 ;

Vu le décret n°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination

de Monsieur **AKOA Philippe Camille**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des

Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°008/AONR/FEICOM/CIPM/2017

du 08 décembre 2017.

D E C I D E :

Article 1er : le Bureau d'Etudes **CYTI** (Cyrille et Titi) **Sarl BP 6642 YAOUNDE**

Tél : 698 55 99 52, est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande relative

à la Maîtrise d'œuvre technique des travaux de construction de l'immeuble

devant abriter l'Hôtel de Ville de la Commune d'OVENG, objet de l'Appel d'Offres National Restreint
N°008/AONR/FEICOM/CIPM/2017 du 08 décembre 2017, pour

un montant de dix huit millions neuf cent quatre vingt seize mille cinq cent vingt cinq (18 996 525) **Francs CFA**
JDM n° 1544 du 20 Avril 2018

Page 202 sur 281



TTC et pour un délai de livraison de neuf (09) mois

à compter de la notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Article 2: Le responsable dudit Bureau d'Etudes est invité à se présenter

à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité

et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM

pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout

où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Mars 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Camille Philippe

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0574 -17/ADC/DG PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2018 ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des

aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du

Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire

du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N°12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration

du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au

Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création,

organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés

Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration

de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/ADC/CIPM/2017 du 27/07/2017 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 075 -17/ADC/CIPM du 28 août 2017 ;

Considérant le régime d'imposition des ETS GALAC-CI.

DECIDE :

ARTICLE 1- la lettre-commande relative à la fourniture des agendas 2018 et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est

attribuée aux **ETS GALAC-CI**, BP : 34 398 Yaoundé, Tél : 672 05 60 78/694 29 69 87, pour un montant de **Vingt six millions cent trente mille (26 130 000) F CFA HT**

et un délai livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant des **ETS GALAC-CI**, est invité à se présenter à la Direction

des Affaires Générales (Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés)

de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout

où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Septembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

DECISION N°002/D/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMAS/BSMA/2018 DU 13 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/PR/MINMAP/DRAD/SMAS/CRPM-AG/2018 DU 16 FEVRIER 2018 POUR L'ACQUISITION EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'ADAMAOUA,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 AVRIL 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création et organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 033/CAB/FM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des Clauses administratives

générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

BOUBAKARY SADOU, Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements

Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Décision n° 00000113/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions

Régionales de passation des marchés publics ;

Vu Le Dossier de Consultation pour la Demande de Cotation **N°001/DC/PR/MINMAP/DRAD/SMAS/CRPM-AG/2018** du 16 février 2018 pour l'acquisition en mobilier de bureau de la Délégation des Enseignements Secondaires de l'Adamaoua

Considérant la lettre N° 02/L/DRMINMAP/CRPM du 09 mars 2018 du Président de la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Adamaoua.

DECIDE:

Article 1er- le soumissionnaire, les **Etablissement S.Y.G, Tel.: 696 250 624** est retenu pour l'acquisition en mobilier de bureau de la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires de l'Adamaoua pour un montant de **dix-sept millions trente-cinq mille neuf cent onze (17 035 911) F CFA** Toutes Taxes Comprises, et un délai de livraison de **deux (02) mois** calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux de réhabilitation de la route Entrée plaque 33-village Minkomilala-sortie Abombo Tsinga avec construction des ouvrages socio-économiques** dans la Commune d'Awae, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- L'installation de chantier y compris l'amenée et le repli ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements/chaussée ;
- L'assainissement/drainage ;
- Construction de 03 forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine.
- Sécurisation du tronçon ;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Cent dix-sept millions neuf cent quarante mille (117 940 000) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public), exercice 2018, pour un coût prévisionnel de **Cent dix-sept millions neuf cent quarante mille (117 940 000) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrants ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport), tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, payable à la **recette municipale de la commune d'Awaé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant ses services, au plus tard le **12 avril 2018 à 14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

° 022/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018

DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,

FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 358 800 (Deux millions trois cent cinquante-huit mille huit cent) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 358 800 (Deux millions trois cent cinquante-huit mille huit cent) F CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **12 avril 2018 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM-CE II) dans la salle de réunions du 1er étage de l'Immeuble siège de la Délégation Régionale du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

Clauses du RGAO	DONNEES PART
13.1	1. II. Enveloppe B – Volume C) Moyens techniques Le matériel et la logistique à mobiliser : - Un Camion benne - un véhicule pick-up - Une pelle chargeuse (en p - Une niveleuse (en prop - Un compacteur à pneu ou à jante l - Citerne à eau. (en prop - Foreuse (en propre Pour tout ce matériel, le soumissionnaire devra soit fournir les cartes grises soit les factures ou contrats de location lég <u>NB</u> : Les entreprises ne disposant pas d'une foreuse doivent produi

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél. : 222 21 81 50, soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET SO'O

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001BIS/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 14/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIYEBE
DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018, MINEDUB.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de DZENG, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de BIYEBE dans la Commune de DZENG, Département du Nyong et So'o.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA:**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018, MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO, sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le versement de la somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de DZENG.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **05/04/2018 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001BIS/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2018 DU 14/03/2018

***POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE BIYEBE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O***

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **TROIS CENT TRENTÉ MILLE (330 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **TROIS CENT TRENTÉ MILLE (330 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **05/04/2018 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Pièce falsifiée ou non authentique;

Caution de soumission non conforme ;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaire ;

Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

Offre Financière

Offre financière incomplète ;

Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références de l'Entreprise Oui/Non

L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- administrative sera jugée conforme ;
- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au numéro de téléphone : 222 11 15 62.

YAOUNDE le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

METSAM JEAN BASILID

COMMUNE DE SA`A

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINSANTE/C-SAA/CIPM/2018 DU 12 MARS 2018 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLESSONO DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, lance, un avis de consultation relatif à l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré de Nkolessono dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie dans le Descriptif de la Fourniture (DF) annexé au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des présentes prestations est 8.000 000(huit millions) de FCFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de Droit Camerounais spécialisées dans la fourniture et l'installation des équipements de bureau et du matériel médical.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'investissement public de l'exercice 2018, imputation N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de l'Autorité Contractante (Commune de SAA) l'Hôtel de Ville de SAA ou auprès du Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée et obtenue auprès de l'Autorité Contractante (Commune de SAA) sise à l'Hôtel de Ville sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15.000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de SAA.**

9. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Commune de SAA) sise à l'Hôtel de ville de SAA au plus tard le **13 AVRIL à 12 heures précises** et devra porter la mention ::

« AVISDE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINSANTE/C-SAA/CIPM/2018 du 12 MARS 2018 RELATIF À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLESSONO DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire ou un organisme financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **cent soixante mille (160 000) F.CFA.**

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des offres aura lieu le **13 AVRIL 2018** à partir de **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de SAA sise à l'Hôtel de Ville

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, leur évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

14. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques de la DC et à la qualification des candidats.

1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme.
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) non satisfaction d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) des critères d'évaluation.
- iv) omission d'un prix quantifié dans le B.P.U;
- v) offre financière incomplète ;

2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- Le Chiffre d'affaire ;
- Présentation de notices techniques et prospectus de catalogues du matériel médical;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- Délai d'exécution conforme.
- Service après-vente (maintenance)
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

La non satisfaction d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) des critères ci-dessus et de 100% des critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont **l'offre a été évaluée la moins disante** en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de Quarante Cinq (45) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de Quarante Cinq (45) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°020/AONR/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 13 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX TRONCONS DE ROUTES : METO'O - LEMBE (11,8KM) ET TOM - EBECK (5KM) EN UN (01) LOT, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet **le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de deux tronçons de routes : Meto'o - Lembe (11,8km) et Tom - Ebeck (5km) en un (01) lot, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux :
 - Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
 - Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
 - Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
 - Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
 - Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
 - Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques retenus à l'**Avis à Manifestation d'Intérêt N°01/ASMI/CA/ST/2017 DU 24 mars 2017**.

N°	DESIGNATION DES BET	ADRESSES
1	BETAS AS	B.P :12 426 Yaoundé
2	ETS SOKO & ROLLING STONE	B.P : 12 246 Yaoundé
3	ETS GONNE OFF BUSINESS	B.P : 13 Bafia

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés **sous double enveloppe** dont :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2)
2. L'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée po

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur iden

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Délégué Régional des Marchés Publics du Centre.

Cette quittance devra identifier le BET comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)**

exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, à la Cellule d'Appui à la

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent soixante-cinq (165) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les offres retenues.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment :
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **06 avril 2018**.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières aura lieu.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

14. Critères d'évaluation

14-1 : Critères éliminatoires :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM** ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authen**
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- d) Note technique **inférieure à 80/100** ;
- e) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) ans non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie
- f) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- g) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

14-2 Critères essentiels

14-2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **45 points** ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur **20 points** ;
- c) Références du BET sur **30 points** ;
- d) Présentation de l'offre sur **5 points**.

14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné **MMd**= Montant évalué de l'offre la m

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$$

15. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux-disante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la ren

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Travaux
Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES DE BOKO DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CES DE BOKO (COMMUNE DE DEUK) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES DE BOKO (COMMUNE DE DEUK) FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc administratif au CES de Boko dans la commune de Deuk, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Elles comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

ü Travaux préparatoires ;

ü Travaux de terrassement ;

ü Fondation ;

ü Maçonnerie et d'élévation ;

ü Charpente, couverture et plafond ;

ü Menuiseries bois et métallique;

ü Électricité ;

ü Peinture ;

ü V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de

N° Lots	Désignations	Montant TTC des travaux (en FCFA)	Montant de la
1	construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CES de Boko	19 250 000	50 000
2	construction d'un bloc administratif au CES de Boko	35 000 000	75 000

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont réparties en deux lots :

LOT 1 : construction d'un b

lot 2 : construction

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

NB : pour le présent appel d'offres, tout soumissionnaire peut postuler pour les deux lots, mais ne peut être adjudicataire que d'un

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la convention FEICOM-Commune de Deuk , exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du présent Avis. **Téléphone: 222 17 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafoussam contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1

(75 000) francs CFA pour le lot 2 représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette Municipale de DEUK.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement m
à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **04 Avril 201**

APPEL D

N°10/AONO/Minmap/DF

en procedure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'UN bloc de c

departement DU ME

LOT 1 : construction d'un b

lot 2 : construction

FINANCEMENT :

« A n'ouvrir

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'ex

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent quatre vingt cinq**
par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **04 Avril 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la quittance d'achat du DAO pour chaque lot
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, e
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble c

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, cor
essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non c

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date lir

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des M (222 17 56 33) .

« *Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699*

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 09 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP MINTP - EXERCICE 2018 LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offre a pour objet, **le contrôle technique et la surveillance et des travaux de réhabilitation de la route entrée plaque 33-village Minkomilala-sortie Abombo Tsinga et la construction des infrastructures socio-économiques dans la Commune d'Awae, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

L'appel d'offre porte sur un (01) lot unique de contrôle technique conformément au Marché des travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux, comportant les missions de :

- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les BET de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des prestations similaires et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public de l'exercice 2018 à la hauteur de TTC : 12 000 000 (Douze millions) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage (porte 226) de l'immeuble abritant ses services, dès publication du présent avis.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés **sous double enveloppe** dont :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2)
2. L'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage (porte 226) de l'immeuble abritant ses services, tel 222 21 81 50 ; dès publication du présent avis, contre présentation d'une (01) quittance de versement à la recette municipale de la Commune d'Awae des frais d'achat du DAO d'un montant de Quinze mille (15.000) francs non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

● **Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au 2ème étage de l'immeuble abritant ses services, au plus tard le **12 avril 2018 à 14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°018/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 13 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,

FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La durée des prestations est de **Cent trente-cinq (135) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Le montant de la caution est fixé à Deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis New(Additif)

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **12 avril 2018 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre II, siégeant au 1er étage (porte 104) de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, située en face du BUCREP, quartier Omnisport, derrière le Centre Régional des Impôts I.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **80 points sur 100**.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des propositions.

Critères éliminatoires :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

b) Pièce falsifiée ou non authentique **(la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;**

c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

d) Note technique **inférieure à 80/100 ;**

e) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) ans non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;

f) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;

g) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux-disante**, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
010 /AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU _15/03/2018_ POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA
COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINH DU, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics pour la **MEFOU et AFAMBA** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du **Maire de la Commune d'ESSE**, un Appel d'Offres National Ouvert

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la Fourniture et la pose de _25 (Vingt-cinq) lampadaires solaires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Quarante Cinq Millions (45 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINH DU** de la République du Cameroun, **exercice 2018**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, sise dans les locaux de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, contre présentation d'une quittance de versement de **(75 000) Soixante-quinze mille francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale d'ESSE**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA au plus tard le **_06/04/2018_ à 14H30mn** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 010_/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU _15/03/2018_ **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **900.000 (Neuf Cents Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **_10/04/2018_ à 15h30mn** dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;

- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative **sous 48 heures** ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence d'une pièce de l'«OFFRE ADMINISTRATIVE»
2	Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3	Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
4	Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures
5	Note technique inférieure à 70% d'éléments positifs.

Article 13 : Le luminaire

Le luminaire comprend un système optique composé d'un réflecteur, d'un réfracteur et d'un dispositif de réglage. L'ensemble de ce dispositif devra garantir un rendement élevé sans émission lumineuse au-dessus de l'horizon. La vasque du luminaire devra, à cet effet, être plate, transparente et en position horizontale. L'on évitera des vasques convexes et non transparentes qui dispersent la lumière et provoquent des pertes inutiles.

Les lampes auront une puissance minimale de 40W (DC, 12V) avec une efficacité lumineuse supérieure ou égale à 70 lm/W et une durée de vie minimale de 50 000 heures.

La puissance lumineuse linéaire ne devra pas excéder 75 kilolumens/km pour les voies d'une largeur inférieure à 10m et 150 kilolumens/km pour les voies d'une largeur supérieure à 10m.

Article 21 : Caractéristiques techniques des ouvrages

I. ESTIMATION DU BESOIN ENERGETIQUE JOURNALIER D'UN LAMPADAIRE

N°	Désignation	Qté	Puissance (W)	Puissance totale (W)	Temps de fonctionnement (h)	Consommation journalière (Wh)
1	Lampe	1	40	40	12	480
	TOTAL			40		480

II. EQUIPEMENTS PROPOSES

N°	Localité	Lampe 40W/24V	Modules			Batteries 80Ah/12V	Régulateurs		
			180W/24V	200W/24V	280W/24V		8A-12/24V	9A – 12/24V	12A – 12/24V
1	ESSE	25		25		50		25	

READ :

13- Essential qualification criteria

13.1- Eliminary criteria

- 1- Absence of an administrative document;
- 2- Presence of falsified or scanned documents in the Tender File;
- 6- The omission of the quantified price sub-detail;
- 7- Absence or non-conformity of the content of administrative bid **after 48 hours**;
- 8- Obtention of less than **70%** of the technical criteria evaluation;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante de la **MEFOU ET AFAMBA** ou de la Mairie d'**ESSE**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro vert 88200606.

YAOUNDE le 15 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ENAMA GEORGES PATRICK

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Deuk dans la commune de Deuk, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

Travaux préparatoires ;

Travaux de terrassement ;

Fondation ;

Maçonnerie et d'élévation ;

Charpente, couverture et plafond ;

Menuiseries bois et métallique;

Électricité ;

Peinture ;

V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de Dix neuf millions deux cent cinquante mille (19 250 000) francs CFA TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la convention FEICOM-Commune de Deuk , exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis. **Téléphone: 222 17 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette Municipale de DEUK.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **04 Avril 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°12/AONO/Minmap/DRCE/ddml/SPM/CdPM-2018 DU 14 MARS 2018

en procedure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'UN bloc de deux (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK DANS LA COMMUNE DE DEUK,

departement DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : convention feicom- commune de DEUK

EXERCICE 2018

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent quatre vingt cinq mille (385 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **04 Avril 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la quittance d'achat du DAO pour chaque lot
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 17 56 33) .

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU & AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 DU 12/03/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'EP DE NKOL-NLONG 1 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AKONO, Autorité Contractante, lance pour le compte du maire de la Commune d'Akono, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP de Nkol-Nlong 1 dans la Commune d'Akono, Département de la Méfou et Akono, Région du Centre.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
	Bloc de deux (02) salles de classes à l'EP de Nkol-Nlong 1 dans la Commune d'Akono	16 500 000	64 11 02 2811 222201

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v **Bloc de deux (02) salles de classes**

-

- “ Lot 100 : Les travaux préliminaires ;
- “ Lot 200 : Les terrassements et l’implantation ;
- “ Lot 300 : Les fondations ;
- “ Lot 400 : Structure BA et maçonneries et élévation ;
- “ Lot 500 : La charpente, la couverture ;
- “ Lot 600 : revêtements et Enduits ;
- “ Lot 700 : Les menuiseries métalliques et bois ;
- “ Lot 800 : L’électricité ;
- “ Lot 900 : La peinture ;
- “ Lot 1000 : Les VRD et aménagement paysager;

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d’Offres est ouverte aux PME camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d’Offres sont financés par le Budget d’Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d’AKONO**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d’Appel d’Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d’une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d’AKONO**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO, au plus tard le 02/04/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004-BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAK/CDPM/ MEFOU ET AKONO/2018 Du 12/03/2018, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'EP DE NKOL-NLONG 1 DANS LA COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
	Bloc de deux (02) salles de classes à l'EP de Nkol-Nlong 1 dans la Commune d'Akono	16 500 000	330 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt -dix **(90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le 02/04/2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Méfou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non

7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono, aux numéros de téléphones : 222144061 / 677179987.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MPOAM NGOEMBANG Baudoin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS (03) LOTS

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux d'entretien de certaines routes en terre de l'arrondissement d'Afanloum dans le département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, en trois (03) lots** répartis comme suit :

N° LOT	ITINERAIRE
01	Carrefour Ekoumdouma 2 – Carrefour Etoh – EP de Ngoundou – Carrefour Etoh – EP d'Awae
02	Limite Zoa – Rivière Otoudou et bretelle EP bissong - Nkobissegue
03	Construction des ponts sur la rivière Essatoumou

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires;
- Terrassements;
- Reprofilage ;
- Rechargement ;
- Compactage ;
- Construction des ouvrages de traverse (Pose de buse) ;
- Construction de pont ;
- Assainissement et Drainage.

3. Cout Prévisionnel

MONTANTS (FCFA)
Cent un million six cent quatre-vingt-cinq mille quarante (101 685 040)

Soixante-quatorze millions deux cent un mille huit cent soixante-cinq (74 201 865)

Quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-quatorze (85 999 094)

4. Allotissement

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, exercice 2018, répartis comme suit :

LOT N°	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DEPENSE N°	MONTANTS (FCFA)
01			Cent un million six cent quatre-vingt-cinq mille quarante (101 685 040)
02			Soixante-quatorze millions deux cent un mille huit cent soixante-cinq (74 201 865)
03			Quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-quatorze (85 999 094)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrant ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrant ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport), tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la **recette municipale d'AFANLOUM**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et le numéro du lot postulé. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : **Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail**.

NB. : Le soumissionnaire postulera pour le lot mentionné sur la quittance.

9. Remises des offres New(Additif)

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** copies marqués comme telles, devront être déposées à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre contre récépissé, au plus tard le **12 avril 2018 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 023/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018

DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS (03) LOTS.

LOT N° _____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires** pour chaque lot, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
01	Deux millions trente mille (2 030 000)
02	Un million quatre cent quatre-vingt mille (1 480 000)
03	Un million sept cent quinze mille (1 715 000)

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
01	Deux millions trente mille (2 030 000)
02	Un million quatre cent quatre-vingt mille (1 480 000)
03	Un million sept cent quinze mille (1 715 000)

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **12 avril 2018** à **15heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM-CE II) dans la salle de réunions du 1^{er} étage de l'Immeuble siège de la Délégation Régionale du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

ii) fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations

iv) non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;

v) non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels ;

vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

vii) offre financière incomplète ;

viii) absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle du lot sollicité.

Les critères éliminatoires sont :

i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

ii) fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

- iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations)
- iv) non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- v) non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète ;
- viii) absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle du lot sollicité.

1. 1. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) références de l'entreprise ;
- iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

15. Attribution

iv) délai d'exécution.

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou **ceux éliminatoires**. Le non respect de **90 %** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre

Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél. : 222 21 81 50, ou auprès des Services technique de la Mairie d'AFANLOUM sis au siège de ladite commune à AFANLOUM.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
009 /AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU _15/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA
COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINH DU, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics pour la **MEFOU et AFAMBA** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du **Maire de la Commune d'AFANLOUM**, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM , DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la Fourniture et la pose de **_25 (Vingt-cinq)** lampadaires solaires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Quarante Cinq Millions (45 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINH DU** de la République du Cameroun, **exercice 2018**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, sise dans les locaux de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, contre présentation d'une quittance de versement de **(75 000) Soixante-quinze mille francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale d'AFANLOUM**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA au plus tard le **_06/04/2018_ à 14H30mn** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 009_/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU **_15/03/2018_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **900.000 (Neuf Cents Mille)francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **_10/04/2018_ à 15h30mn** dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation **New(Additif)**

13- Principaux critères de qualification :

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative **sous 48 heures** ;

5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence d'une pièce de l'«OFFRE ADMINISTRATIVE»
2	Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3	Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
4	Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures
5	Note technique inférieure à 70% d'éléments positifs.

13- Essential qualification criteria

13.1- Eliminary criteria

- 1- Absence of an administrative document;
- 2- Presence of falsified or scanned documents in the Tender File;
- 1- The omission of the quantified price sub-detail;
- 2- Absence or non-conformity of the content of administrative bid **after 48 hours**;
- 3- Obtention of less than **70%** of the technical criteria evaluation;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante de la **MEFOU ET AFAMBA** ou de la Mairie d'**AFANLOUM**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro vert88200606.

YAOUNDE le 15 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ENAMA GEORGES PATRICK

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018 DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux de gravillonnage de certaines routes dans le Département du Mfoundi, Région du Centre en deux (02) lots** répartis comme suit :

N° LOT	ITINERAIRE	LINEAIRE (KM)	COMMUNE
01	(i) Carrefour ABEGA - Rivière Ba'aba – Carrefour Sainte Exupéry	1,940	Yaoundé IV
	(ii) Inter N10- Entrée NDONGO et Bretelle		
	(iii) Rond-Point Dernier Poteau Rue Madame SNEC-Forage- Intersection Eglise Haoussa		
	(iv) Entrée Scierie – LADA		
02	Face Eglise fraternelle Luthérien-Paroisse de Ngousso derrière Hôtel le Paradis- chapelle Ntem-Assi	0,435	Yaoundé V

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- L'installation de chantier y compris l'amenée et le repli ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements/chaussée ;
- L'assainissement/drainage ;
- Le revêtement en enduit superficiel bicouche.

3. Cout Prévisionnel

MONTANTS (FCFA)
Deux cent vingt-neuf millions (229 000 000)
Quatre-vingt-dix millions (90 000 000)

4. Allotissement

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2018, répartis comme suit :

LOT N°	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DEPENSE N°	MONTANTS (FCFA)
01			Deux cent vingt-neuf millions (229 000 000)
02			Quatre-vingt-dix millions (90 000 000)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrant ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrant ses services (immeuble face BUCREP, derrière le Centre Régional des Impôts à l'Omnisport), tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et le numéro du lot postulé. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : **Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail**.

NB. : Le soumissionnaire postulera pour le lot mentionné sur la quittance.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** copies marqués comme telles, devront être déposées à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre contre récépissé, au plus tard le **03 avril 2018 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 021/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE II/2018

DU 14 MARS 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS.

LOT N° _____

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois calendaires** pour chaque lot, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
01	Quatre millions cinq cent quatre-vingt mille (4 580 000)
02	Un million huit cent mille (1 800 000)

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
01	Quatre millions cinq cent quatre-vingt mille (4 580 000)
02	Un million huit cent mille (1 800 000)

copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **03 avril 2018 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre II (CRPM-CE II-CE) dans la salle de réunions du 1^{er} étage (porte 104) de l'Immeuble siège de la Délégation Régionale du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv) non satisfaction d'au moins **90 %** des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;
- vii) absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle du lot sollicité.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) références de l'entreprise ;
- iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) délai d'exécution.

Le non-respect de **90%** des critères

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél. : 222 21 81 50, soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 13 MARS 2018 POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX
PUBLICS DE YAOUNDÉ (PHASE VI). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP
EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert porte sur la Surveillance des travaux de construction d'un Bâtiment administratif à l'ENSTP (Phase V).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- la direction de l'exécution du contrat de travaux ;
- l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier ;
- l'assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 30 000 000 (Trente millions) F CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **03 Avril 2018 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

«Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 13 mars 2018 pour la surveillance des travaux de construction d'un Bâtiment Administratif à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics – Yaoundé. » (Phase VI)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **600 000 (six cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **en deux temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 avril 2018 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Après de l'ENSTP dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Pièces Administratives incomplètes ou non conformes ;
- Ingénieur de Génie Civil non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Architecte non inscrit à l'Ordre national des Architectes ;

- Copies des diplômes non certifiées ;
- Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à l'ENSTP de Yaoundé ;
- Note technique inférieure à 70/100.

Principaux critères d'évaluation:

Les soumissionnaires seront évalués sur 100 points sur les cinq rubriques ci-dessous de la manière suivante :

N°	Critères	Points
01	Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires	30
02	Qualification et expérience du personnel clé	50
03	Moyens matériels et logistiques	10
04	Méthodologie et planning d'exécution des prestations	8
05	Présentation du dossier	2

N.B : Seules les offres jugées techniquement acceptables (au moins 70/100) seront retenues pour l'évaluation financière.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de Sélection sur la qualité et le coût, et conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 12 Mars 2018

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 14 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIOMA DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM- COMMUNE DE DEUK - EXERCICE 2018

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Dioma dans la commune de Deuk, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

ü Travaux préparatoires ;

ü Travaux de terrassement ;

Fondation ;

Maçonnerie et d'élévation ;

Charpente, couverture et plafond ;

Menuiseries bois et métallique;

Électricité ;

ü Peinture ;

ü V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de Dix neuf millions deux cent cinquante mille (19 250 000) francs CFA TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la convention FEICOM-Commune de Deuk , exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis. **Téléphone: 222 17 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette Municipale de DEUK.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **04 Avril 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N N°13/AONO/Minmap/DRCE/ddml/SPM/CdPM-2018 DU 14 MARS 2018

en procedure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'UN bloc de deux (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIOMA DANS LA COMMUNE DE DEUK,

departement DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : convention feicom- commune de DEUK

EXERCICE 2018

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent quatre vingt cinq mille (385 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **04 Avril 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la quittance d'achat du DAO pour chaque lot
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 17 56 33) .

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com